l'Opinion

Quotidien libéral // politique, économie, international

N° 2769 DATÉ DU 23 MAI 2024
3 €

Iran : le très discret fils de l'ayatollah Khamenei dirige le pays dans l'ombre
THE WALL STREET JOURNAL.
Notre cahier exclusif

La fin du grand mensonge social

Il faut saluer le durcissement des conditions d'accès et d'indemnisation à l'assurance-chômage. Cette réforme imposée aux partenaires sociaux par la ministre du Travail envoie aux Français un quadruple signal. Un message de courage, dans un pays habitué au réformisme honteux et boiteux. D'espoir aussi, car, oui, le chômage de masse n'est pas une fatalité. De discipline budgétaire, opportune avant que S&P ne jauge notre désordre financier chronique. De réalisme enfin : la politique de l'offre porte ses fruits dès lors qu'elle est poursuivie dans la durée.

« Constance, cohérence, confiance : on garde le cap, car notre stratégie est la bonne », déclare à *L'Express* Emmanuel Macron. La preuve, donc, par la nouvelle assurance-chômage, avec sa promesse de 90 000 emplois créés et 3,6 milliards d'euros d'économies. Dommage cependant que le Président ne pousse pas plus loin l'argument. Brider la générosité d'un Etat providence en faillite et réduire les petits arrangements avec un modèle social déresponsabilisant, tel est désormais l'impératif. Sauf à alimenter le grand mensonge d'un guichet national capable d'émettre ad vitam æternam des chèques en bois, au nom de la lutte pour le pouvoir d'achat et pour l'égalité…

Drame du en-même-tempisme, le gouvernement abîme sa politique de vérité avec de vieux réflexes d'étatisme dépensier et d'intrusion administrative. Il masque ainsi l'essentiel : le progrès social ne réside plus dans de nouveaux droits financés à crédit, mais d'abord dans des conditions renouvelées vers une autonomie par le travail. Ce changement de paradigme, aucun de nos dirigeants n'est parvenu à l'imposer en un demi-siècle de déficits et de lâchetés. Emmanuel Macron sait qu'il peut laisser une trace si la France tutoie le plein-emploi. En cassant la culture sans issue du toujours plus, il laisserait une marque.

Rémi Godeau
@remigodeau𝕏

Le débat ce jeudi sur France 2 présente une occasion pour le RN de renverser le paysage politique et de convaincre qu'il est un parti responsable. L'enjeu dépasse le seul résultat des européennes

Attal–Bardella Premier duel de l'après-Macron



KAK

Sur le ring

L'écart entre les listes socialiste et macroniste continue de se resserrer. L'institut de sondage Ifop-Fiducial, pour *Le Figaro*, LCI et Sud Radio, place Raphael Glucksmann à 15%, un point derrière Valérie Hayer. Jordan Bardella est à 32,5%.

Matthieu Deprieck et Nina Jackowski

L'Europe assiégée, une guerre à sa porte, une lutte entre Etats-Unis et Chine qui grignote son influence, des élections européennes déterminantes comme rarement. Et malgré tout, un ring trop petit pour deux responsables politiques à l'avenir annoncé brillant.

Gabriel Attal et Jordan Bardella débattront en face à face ce jeudi soir. Ce sera déjà la sixième fois. Une fréquence qui n'efface pas le caractère exceptionnel de ce duel 2024. La situation est nouvelle. Le premier est devenu Premier ministre, le second a pris la tête du Rassemblement national et des sondages pour les élections européennes, à un niveau jamais atteint par l'extrême droite. Ils croiseront le fer sur France 2, à l'horaire le plus exposé de la télé française, 20 heures 15, soit au pic d'audience des JT.

La configuration du débat excite le public macroniste. « Si Attal tape Bardella, cela intéressera les gens. Aujourd'hui, Bardella peut dire n'importe quoi sans que cela ne porte à conséquence. Mais si cela se reproduit quatre ou cinq fois dans le même débat, ça peut changer la donne », juge un cadre de la majorité. Une victoire haut la main du Premier ministre jeudi soir pourrait réveiller l'électorat d'Emmanuel Macron, veut croire la macronie, qui espère gratter quelques points dans l'affaire.

Englué dans les sondages. Doux rêve ? La tête de liste a été désignée, le Président est entré en campagne, le programme a été dévoilé, la liste complète aussi, un meeting national est passé, un second. La candidature de Valérie Hayer ne décolle pas. Pourquoi le débat Attal-Bardella, voulu par le chef de l'Etat et son Premier ministre - qui entendait d'abord affronter Marine Le Pen - changerait-il quelque chose ? Quelque chose à quoi ? Aux résultats du 9 juin ? « Le plus probable, anticipe un responsable de la majorité, c'est d'assister à un match nul » ce jeudi soir. Et au-delà ?

Tout est affaire de perspective. Le débat de ce jeudi peut ne rien changer au résultat du 9 juin et tout changer pour la suite. Si le président du RN résiste au Premier ministre dont les qualités sont chantées matin, midi et soir par toute la majorité, il faudra ramer pour convaincre l'opinion publique de sa fragilité. Un match nul aujourd'hui serait une victoire pour demain.

●●● *Page 2*

Le Président ne recevra pas les ambassadeurs en septembre

Changement

La traditionnelle conférence des ambassadeurs ne se tiendra pas cette année. Prévue fin août et début septembre, cette réunion est l'occasion d'accueillir à l'Elysée et au Quai d'Orsay nos représentants diplomatiques. Le président de la République et le chef de la diplomatie s'adressent à eux pour fixer les grandes orientations de politique étrangère, les priorités internationales de la France, nos défis globaux, nos ambitions de rayonnement économique, sportif, culturel… Les diplomates repartent ensuite dans leurs postes avec une feuille de route bien établie.

Mais l'accueil des Jeux paralympiques à la suite des JO, du 28 août au 8 septembre, rendait difficile la tenue de cette réunion, cette année. Et Emmanuel Macron dispose d'autres tribunes pour définir les grands axes de sa politique étrangère, notamment à l'occasion de sa prise de parole lors de l'assemblée générale des Nations unies, en septembre. Mais, là encore, le chef de l'Etat ne s'y rend pas systématiquement. « Certains d'entre nous prennent cette annulation comme un soulagement, confie un diplomate à l'Opinion. On savait que c'était compliqué à organiser cette année avec l'agenda diplomatique de l'été ». Mais se pose aussi la pérennité de cet exercice alors que l'Elysée ne semble pas, outre mesure, attacher au maintien de ce format de rencontre qui a déjà été annulée en 2020 et 2021 en raison de la Covid-19.

Certains ambassadeurs craignent la disparition de cette rencontre et y voient un nouveau manque d'intérêt des autorités pour leur travail après une réforme du corps diplomatique mal vécue. Reçus chaque année à l'Elysée, les diplomates sont attentifs au signe d'attention que la présidence prête à leur fonction. Au Quai d'Orsay, on expérimente déjà d'autres moyens d'animer le réseau diplomatique. On pousse les responsables des directions géographiques à réunir les ambassadeurs de leur zone d'attribution sous forme présentielle ou en visioconférence.

Pascal Airault
@P_Airault𝕏

Alerte rouge sur les comptes sociaux



SIPA PRESS

Les déficits générés ces dernières années par la Sécurité sociale nécessitent un plan de redressement vigoureux, sauf à devoir allonger encore la durée de vie de la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) ou augmenter ses ressources, c'est-à-dire les impôts.

Page 5

Assurance-chômage : les mesures enfin dévoilées

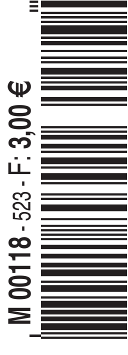
Catherine Vautrin accélère ses rendez-vous avec les partenaires sociaux avant l'annonce officielle des nouvelles règles *Page 4*

« La France manque d'une stratégie au sein de l'Otan »

Anne Genetet, députée macroniste, plaide pour que Paris réintègre le comité des plans nucléaires de l'Alliance atlantique *Page 7*

Nouvelle-Calédonie : « L'Etat est sorti de son rôle »

L'historienne et spécialiste de l'Océanie Sarah Mohamed-Gaillard ausculte la situation éruptive sur l'archipel *Page 8*



●●● *Suite de la page 1*

Ce débat est « un cadeau ». Le terme revient en boucle dans la bouche des lepénistes qui ont le sentiment d'avoir décroché le gros lot à trois semaines du scrutin. L'histoire montre qu'il est « assez rare » de débattre avec un Premier ministre en exercice, savourait Jordan Bardella auprès de la presse, en marge du meeting de Perpignan le 1er mai. Un cadeau pas tout à fait tombé du ciel pour la formation à la flamme qui a tout fait pour nationaliser le match.

« Que la macronie nous désigne comme étant leurs opposants nous institutionnalise et nous dédiabolise. Elle rend notre alternance acceptable », applaudit un proche de Marine Le Pen. « On a fixé l'attention sur Bardella. Tout problème dans le pays est porté à son bénéfice », reconnaît un soutien d'Emmanuel Macron.

Le RN a une histoire à raconter : Attal-Bardella se ressemblent. Ce sont deux « jeunes loups », des « jumeaux inversés », quasi interchangeables. En plateau, Jordan Bardella enfilera le même costume de jeune premier que son contradicteur pour plaire aux cadres et aux retraités. Et coller à l'objectif de cette campagne : élargir l'électorat et rassurer en vue de la présidentielle.

« Ils sont en train de façonner leurs profils. Une erreur comptera double. Un succès aussi », s'amuse un dirigeant lepéniste. Ceux qui se méfient du dauphin de Marine Le Pen, qui la double dans de récents sondages de popularité, leur trouvent de cruelles similitudes. « Attal peut défendre tout et son inverse le lendemain avec beaucoup de sympathie et de talent », grince un mariniste qui dit aussi que « Jordan mise sur la séduction » et « paraît libéral » sans l'être. « En politique, ce qui compte, c'est ce qui paraît exister », glisse ce même soutien, reprenant une formule répétée par Marine Le Pen en privé.

Qu'importe si cette histoire de duo est une fable. Le génie de la communication politique, conseiller des présidents Mitterrand et

> *Le locataire de Matignon reste un adversaire à part. Le Rassemblement national le sait. « Il n'est pas méprisant envers l'électorat populaire et paraît très accessible », pointe un cadre. Très loin d'Emmanuel Macron à qui la leader du RN a souhaité, mercredi, « la pire défaite possible pour le ramener sur terre »*

Chirac, Jacques Pilhan, affirmait, lui, que le « réel est dans l'écran ». Si quelques millions de Français le regardent, c'est encore mieux.

Certes, Jordan Bardella domine de loin le match des européennes - et sauf en cas de sévère dérouillée lors du débat, il n'a rien à perdre ou si peu. Il convoitera toujours la place de l'actuel locataire de Matignon et réclamera, comme après les européennes de 2019, la dissolution de l'Assemblée nationale. Mais, Gabriel Attal reste un adversaire à part. Le RN le sait.

« Il n'est pas méprisant envers l'électorat populaire et paraît très accessible », pointe un cadre. Très loin d'Emmanuel Macron à qui la leader du RN a souhaité, mercredi, « la pire défaite possible pour le ramener sur terre ». Il vient aussi chercher les lepénistes sur leurs terres (autorité, travail…) avec l'espoir de les débusquer. Peu importe, juge Alexandre Loubet, directeur de campagne : « Il faut rappeler à Gabriel Attal qu'il est au pouvoir et n'applique aucun de ses slogans, il porte désormais un bilan. »

Flèches. Matignon dégonfle l'argument : « Lorsqu'il était porte-parole du gouvernement pendant deux ans, il portait déjà un bilan. » Gabriel Attal n'entend d'ailleurs pas se placer « en riposte au RN. Il défendra les propositions de la majorité présidentielle et ramènera le débat sur l'Europe. Il sera dans une position de force tranquille, serein », insiste son entourage.

Les heures qui précèdent le débat de ce jeudi soir vont lui servir à préparer la confrontation. Entre les réunions de crise consacrées à la Nouvelle-Calédonie, la participation à un meeting de Valérie Hayer mercredi soir et les questions au gouvernement, le temps lui a jusqu'ici manqué pour mettre ses idées au clair.




SIPA PRESS

Une victoire haut la main du **Premier ministre** ce jeudi soir face au **président du RN** pourrait réveiller l'électorat du chef de l'Etat, veut croire la macronie.

Jordan Bardella, lui, a pris le temps. Comme à son habitude, il a préparé ses fiches, a participé à plusieurs réunions consacrées au débat, entouré de sa garde rapprochée. Il a également affronté les autres têtes de liste de la campagne européenne. Face à Valérie Hayer, il avait décoché quelques flèches, reprises quasiment mot pour mot de celles adressées par Emmanuel Macron à Marine Le Pen lors du débat d'entre-deux tours de 2017.

Lors de cette joute, Jordan Bardella devait éviter de se montrer trop arrogant avec la candidate macroniste. « Il n'a pas voulu la dominer outrageusement », explique un proche de Marine Le Pen. En vue du duel contre Gabriel Attal, la crainte d'un procès en arrogance a visiblement disparu.

Le Rassemblement national rêve d'inverser le paysage politique, de coller l'image de brutalité à la macronie, d'endosser celle du parti responsable. Le débat de ce jeudi soir lui en offre une occasion inespérée.

@mdeprieck𝕏 @Nina_Jacks𝕏

Européennes : la drôle de campagne d'Edouard Philippe

Le Rassemblement national caracole en tête des sondages pour les européennes ? Edouard Philippe s'en « fout ». A la veille du débat qui doit opposer ce jeudi soir sur France 2 la tête de liste du RN, Jordan Bardella, et le Premier ministre Gabriel Attal, et alors que les macronistes y voient un moment décisif pour la campagne, le président d'Horizons, lui, préférerait « parler d'Europe ». « Je ne suis pas là pour commenter les sondages, s'est-il agacé ce mercredi sur France Bleu Pays basque. Ça ne m'intéresse pas. Ce qui m'intéresse, c'est de parler du fond. » Et de mettre en garde contre la nationalisation à outrance du débat électoral : « Si on ne prend pas aux sérieux les enjeux de cette élection européenne, alors on passe à côté de quelque chose. La politique, ce n'est pas simplement un concours de qui a la meilleure tête. »

Bien qu'en retrait ces derniers mois de la scène médiatique, le maire du Havre joue le jeu des européennes et bat la campagne en faveur de la liste de Valérie Hayer, sur laquelle il figure en 76e place, non éligible. Après Lille, Besançon, Bernay (Eure), puis Paris, il était en meeting mardi soir à Bayonne et sera l'invité de Darius Rochebin dimanche sur LCI. Le 3 juin, il recevra la tête de liste Renaissance au Havre, avant de participer au dernier meeting de la campagne, le 6 juin à Nice, chez son allié, le maire Horizons Christian Estrosi.

Musique dissonante. Mais si Edouard Philippe fait campagne, c'est à sa manière et au moins autant pour 2027 que pour le scrutin du 9 juin. La réunion publique de Bayonne s'inscrivait ainsi dans un long déplacement de deux jours au Pays basque, organisé, lui, dans le cadre du tour de France qu'il a entamé en vue de l'échéance présidentielle. Résultat : dans la presse locale, il est davantage question des ambitions nationales de l'ex-Premier ministre d'Emmanuel Macron que des européennes.

Dans le cadre de cette double campagne, Edouard Philippe ne s'interdit d'ailleurs pas de jouer une petite musique dissonante par rapport à celle de ses alliés Renaissance. Après plusieurs jours d'un silence assourdissant sur la flambée de violences en Nouvelle-Calédonie, il a ainsi marqué sa mauvaise humeur devant la gestion par l'exécutif du dossier calédonien, qu'il avait été le dernier Premier ministre à traiter personnellement. Après s'être rendu sur le Caillou en mars, il avait plaidé en mai devant la commission des lois de l'Assemblée nationale pour que le sujet, géré jusque-là par le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, soit repris en main par Matignon. En vain.

Dès lors, à l'heure où Emmanuel Macron s'envolait pour la Nouvelle-Calédonie, il a profité du meeting de Bayonne pour prendre la parole et livrer son diagnostic de la situation,

> *« Chez les macronistes, il y avait l'idée de refaire la même chose qu'en 2019, mais 2024 n'est pas 2019, soupire un soutien du Havrais. Le pouvoir est usé, avec un président qui ne peut pas se représenter, et le monde a changé »*

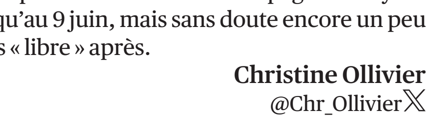
mais aussi ses préconisations. « Ce qui compte le plus en Nouvelle-Calédonie, c'est l'accord politique entre les indépendantistes et les loyalistes. C'est la priorité des priorités », a-t-il notamment insisté alors que le chef de l'Etat menace toujours de convoquer le Congrès en juin pour faire adopter la révision constitutionnelle sur le dégel du corps électoral qui a mis le feu aux poudres. Et Edouard Philippe d'« espérer que les annonces du président Macron soient à la hauteur de la situation ». Une petite phrase qui sonnait comme un avertissement.

« Déflagration ». Critiques, les troupes d'Edouard Philippe le sont aussi à l'égard de la stratégie de cette campagne européenne, trop centrée à leur goût sur la personne d'Emmanuel Macron. « Chez les macronistes, il y avait l'idée de refaire la même chose qu'en 2019, mais 2024 n'est pas 2019, soupire un soutien du Havrais. Le pouvoir est usé, avec un président qui ne peut pas se représenter, et le monde a changé. » Et le même de souligner « le rejet » dont le chef de l'Etat fait l'objet sur le terrain.

Dans ces conditions, les amis de l'ex-Premier ministre se sentiront-ils réellement comptables d'un échec de la liste de Valérie Hayer le 9 juin ? « On appartient à la majorité. Personne ne sortira indemne de l'élection », assure un cadre Horizons, qui prend tout de même soin d'ajouter : « Mais nous ne sommes pas en tête du dispositif. Le président décide de la stratégie. Le siège de campagne, c'est Renaissance. »

Or, « si Bardella est à plus de 30% et la liste de la majorité en dessous de 20%, ce sera une déflagration », souligne un élu Horizons. De quoi affaiblir durablement le président sortant et accélérer l'ouverture de la guerre de succession. « Tous les gens inféodés à Macron vont d'abord penser à leur avenir », prédit le même. Mais d'ici là, pas question de risquer un procès en trahison. C'est pourquoi Edouard Philippe poursuit sa drôle de campagne. « Loyal » jusqu'au 9 juin, mais sans doute encore un peu plus « libre » après.

Christine Ollivier
@Chr_Ollivier𝕏





SIPA PRESS

Discret ces derniers mois, **le maire du Havre** bat la campagne en faveur de la liste de Valérie Hayer, sur laquelle il figure en 76e place, non éligible.

En Italie, un débat télévisé annulé entre Meloni et Schlein

Cela devait être l'événement politique de cette campagne des élections européennes en Italie. Mais l'autorité garante des communications (Agcom) italienne en a décidé autrement. Pour de raisons d'égalité de traitement, elle a annulé le débat, prévu ce jeudi dans l'émission « Porta a Porta » sur la RAI, entre la présidente du Conseil, Giorgia Meloni , et la secrétaire du Parti démocrate, Elly Schlein, leaders des deux principaux partis du pays. Plusieurs responsables exclus de l'émission avaient protesté, arguant qu'un face-à-face n'avait pas sa place dans une élection à la proportionnelle. Pour Giorgia Meloni, cette confrontation aurait été la première depuis le début de son mandat, en octobre 2022.

Les critiques visant ce débat n'étaient l'apanage de l'opposition, elles émanaient également de certains partis de la majorité. La RAI avait, de son côté, demandé à l'Agcom comment s'inscrire dans le cadre de la loi italienne qui im-

> *Rencontrer une telle difficulté n'est pas nouveau : en 2022, aucune chaîne n'avait réussi à organiser une émission entre les deux leaders des coalitions*

pose, en période électorale, de garantir aux différents partis politiques un égal accès à la télévision. Le 15 mai, l'autorité avait répondu que le débat ne pouvait se tenir que si la chaîne concernée accordait un espace égal à toutes les forces politiques et si, par conséquent, le format du tête-à-tête était « accepté par la majorité des listes représentées au Parlement ».

Bipolarisation. Les formations politiques devaient donc se prononcer sur la tenue de débats entre des « couples » de leaders, formés en fonction du poids électoral des partis. Au final, seules quatre des huit forces parlementaires ont accepté ce principe - Frères d'Italie, le Parti démocrate, Italia Viva et la Ligue -, alors que le Mouvement 5 étoiles, Forza Italia - membre de la majorité italienne -, Azione et l'Alliance des Verts et de la gauche ont refusé. Face à ce constat, l'Agcom a annulé l'événement. Rencontrer une telle difficulté n'est pas nouveau en Italie : en 2022, aucune chaîne n'avait réussi à organiser une émission entre les deux leaders des coalitions, Giorgia Meloni pour la droite et Enrico Letta pour la gauche, qui s'étaient affrontés sur le site web du quotidien *Corriere della Sera*.

Pour Giorgia Meloni et Elly Schlein, il s'agit d'une occasion manquée, même si les deux femmes avaient des objectifs différents. La présidente du Conseil voulait débattre pour mieux installer la bipolarisation du paysage politique italien, avec pour horizon la révision constitutionnelle en cours de discussion, qui introduit l'élection au suffrage direct du Premier ministre. La cheffe du Parti démocrate, qui s'oppose à cette réforme, souhaitait, elle, confirmer son statut de première opposante, dans un contexte de rivalité à gauche avec Giuseppe Conte, le leader du Mouvement 5 étoiles.

Francesco Maselli (à Rome)
@FrMaselli𝕏

Le rapporteur général (MoDem) **Olivier Falorni** défend le texte tel que modifié par la commission spéciale de l'Assemblée

« Le débat sur la fin de vie mérite de la hauteur »

Convictions

Le projet de loi relatif à l'accompagnement des malades et de la fin de vie a été adopté dans la nuit du 17 au 18 mai par la commission spéciale de l'Assemblée, et sera examiné en séance publique à compter du lundi 27 mai. Plusieurs éléments ont été modifiés par les parlementaires, parmi lesquels le critère du pronostic vital « engagé à court ou moyen terme », remplacé par « une phase avancée ou terminale » de la maladie.

Interview Dinah Cohen

Olivier Falorni est député de Charente-Maritime


SIPA PRESS

Olivier Falorni assure que son amendement est soutenu par certaines associations de malades.

Quel bilan tirez-vous de l'examen en commission du projet de loi sur la fin de vie ?

La période des auditions a été particulièrement importante parce qu'elle a permis d'écouter un très grand nombre d'acteurs concernés. Parmi les enseignements que je tire de cette première phase, je retiens que légiférer sur le sujet exige d'abord de l'humilité. L'humilité d'écouter avant de décider, de ne pas prétendre avoir la vérité, d'avoir des convictions, mais pas de certitudes. Evidemment, cette exigence d'humilité passe aussi par le respect de la liberté de conscience des uns et des autres. Et je crois que c'est en associant humilité et liberté que nous arriverons à faire un bon travail. Les débats ont d'ailleurs été de bonne tenue. Ils ont eu lieu sur le fond et chaque parlementaire a pu présenter ses convictions et propositions sans stigmatisation ni outrance.

La présidente de la commission, Agnès Firmin Le Bodo, considère dans l'Opinion que l'équilibre du texte a été « rompu ». Elle cible notamment l'amendement que vous avez soutenu pour mettre fin au « court et moyen terme » pour l'engagement du pronostic vital. Etes-vous allés trop loin ?

J'ai trouvé déplacées les mises en cause personnelles visant ma collègue rapporteure Laurence-Maillart-Méhaignerie et moi-même. Notamment en raison de la fonction de présidente de commission qu'elle occupe. De mon côté, je ne me livrerai à aucune polémique. Je veux rester sur le fond, car ce débat mérite de la hauteur. Ensuite, ma boussole sur ce sujet, c'est de rendre effectif le droit que l'on va être amené à voter. Contrairement à ce que j'ai pu entendre, la notion de pronostic vital n'a pas été effacée. La condition de « maladie grave et incurable » demeure et l'exposé des motifs du gouvernement qui accompagne cette loi définit clairement la maladie grave comme « une maladie qui engage le pronostic vital de la personne ». Nous avons en revanche constaté durant les auditions que la notion de « moyen terme » était indéfinie et n'était utilisée dans aucune législation en Europe. Les médecins ont considéré à la quasi-unanimité qu'il était impossible de déterminer un pronostic vital aussi précis en termes de durée. A partir de là, il nous a semblé en conscience que cette notion était inopérante et qu'elle risquait de laisser de côté un certain nombre de malades, notamment ceux atteints de maladies neurodégénératives. Je note d'ailleurs que dans un guide publié l'an dernier par le ministère de la Santé, l'aide active est définie comme s'appliquant aux personnes atteintes « d'une maladie grave et incurable, en phase avancée ou terminale ». C'est l'écriture exacte de l'amendement qui a été adopté… Le texte n'est donc absolument pas déséquilibré, et cette formulation ne restreint ni n'élargit le champ d'application. Elle vise simplement à rendre le droit applicable et effectif pour les malades.

Vous avez soutenu un amendement de la gauche contre l'avis du gouvernement. Votre relation avec la ministre Vautrin s'en retrouve-t-elle fragilisée ?

Absolument pas. J'apprécie l'écoute de la ministre et sa disponibilité. Il y a une séparation des pouvoirs, heureusement, et le Parlement a fait son travail. Il y a eu une différence d'approche. Mais on ne peut pas dire que ce texte respectera la liberté de conscience de chacun, qu'il n'y aura aucune consigne de vote dans les groupes si l'on s'étonne dans le même temps que des parlementaires s'expriment en conscience et en conviction.

Avec ce critère modifié, n'y a-t-il pas un risque d'effrayer vos collègues les plus indécis ?

C'est pour cela qu'il faut faire très attention à ce que l'on dit. La réécriture de ce critère d'éligibilité n'a fait sauter absolument aucun garde-fou. Et pour avoir participé à quelques réunions depuis le début de la semaine, je constate que mes collègues comprennent parfaitement ce qu'a été l'enjeu et le sens de cette réécriture. D'ailleurs, elle est soutenue par de nombreuses associations de malades, dont celle concernant la maladie de Charcot.

Pensez-vous que les équilibres en commission seront les mêmes dans l'hémicycle ?

J'ai pu entendre que la commission n'était pas à l'image de l'Assemblée nationale. Je ne partage pas du tout cette analyse, qui revient à remettre en cause la commission elle-même. Je constate plutôt à travers mes échanges une forte adéquation entre les membres de la commission et ceux qui siégeront en séance. Je suis donc confiant quant à la sérénité des débats qui s'annoncent. Et je suis convaincu que ceux qui choisiraient l'outrance ou l'obstruction seraient sévèrement jugés par l'opinion publique. Car n'oublions pas que si nous légiférons, c'est pour des personnes malades en fin de vie. Cela exige respect et dignité.

@dinahcohen 𝕏

Banque. Le patron de la Société Générale répond (indirectement) à Emmanuel Macron

Le directeur général de la Société Générale, Slawomir Krupa, a déclaré, mercredi lors de l'Assemblée générale annuelle de son groupe, que les opérations de consolidation transfrontalières dans le secteur bancaire en Europe étaient « extraordinairement improbables » pour des raisons réglementaires et structurelles. Une réponse indirecte à Emmanuel Macron qui, plus tôt ce mois-ci, avait affirmé à Bloomberg que le secteur bancaire européen avait besoin de davantage de consolidation, semblant ne pas écarter un potentiel rachat de Société Générale par une autre banque européenne. Dans une interview publiée mercredi par *L'Express*, le chef de l'Etat a d'ailleurs précisé sa pensée : « Je n'ai pas dit que je souhaitais une consolidation », y explique-t-il. « Jamais je n'ai parlé d'un cas spécifique, ce serait très malvenu. Jamais je n'ai nourri ni ne nourrirai quelque spéculation sur quelque groupe français que ce soit. Je parlais de manière générique. Si on dit qu'on est pour l'union bancaire et l'union des marchés de capitaux, on est pour que les acteurs européens s'organisent de manière optimale entre eux ».

En misant tout sur l'émotion dans les quartiers populaires liée à Gaza, l'insoumis s'est exposé aux critiques de clientélisme

Mélenchon et les banlieues, histoire d'une conversion

Virage

La stratégie de conquête des quartiers populaires du leader insoumis a pris un tournant décisif en 2019. De nouveaux mots font alors irruption dans le répertoire du franc-maçon, intransigeant sur la laïcité : « violences policières », « islamophobie » et « police du vêtement ». Sous l'influence de militants antiracistes du « clan Coquerel », Jean-Luc Mélenchon se serait-il converti ?

Antoine Oberdorff

Au pied des barres d'immeubles des quartiers nord de Marseille, à quelques heures d'un meeting ce jeudi soir, Jean-Luc Mélenchon trimballe encore une incertitude : iront-ils déposer un bulletin LFI dans l'urne, le 9 juin ? Ils ? « Les gens », ce « peuple des quartiers populaires » représentant « la Nouvelle France ». Lui donneront-ils, une fois les élections européennes passées, la clef du second tour pour 2027 ? Les stratèges insoumis en sont persuadés : avec la levée en masse de la réserve abstentionniste, tout devient possible. Y compris la « révolution citoyenne ». « Si 50 % de ceux qui ont voté Mélenchon en 2022 votent pour Manon Aubry le 9 juin, on fait 20 % », répète le coordinateur de LFI, Manuel Bompard. Un tour de passe-passe pour laisser croire à un « vote caché » des banlieues.

Le diagnostic remonte à 2017. A l'époque, Eric Coquerel, fraîchement élu en Seine-Saint-Denis, acquiert une conviction : « Les 600 000 voix qui nous manquent se trouvent d'abord dans les quartiers populaires. » C'est là qu'il faut aller chercher « le gros de la troupe » à l'occasion de ces européennes, en parlant « net, dur et dru » sur Gaza. Qu'importe s'ils s'émeuvent des discours de Jean-Luc Mélenchon aux relents antisémites, les petits-bourgeois de gauche sont « des oublieux ». Une sociologie au doigt mouillé, assez courante dans les rangs insoumis. « Jean-Luc Mélenchon porte la voix d'un électorat racisé dont la classe politique dominante ne parle que sous l'angle de la délinquance ou du séparatisme religieux », note le chef de file de LFI en Seine-Saint-Denis, Bally Bagayoko. Un mépris pour la France créolisée hérité, selon lui, de l'histoire coloniale.

Chez Bally Bagayoko, de l'autre côté du périph, on n'oublie rien. « Ici, la diabolisation de Jean-Luc Mélenchon ne prend pas. L'attaque en règle de LFI sur le génocide des Palestiniens a solidarisé les quartiers populaires », observe-t-il. « Pour mobiliser, il nous faut conjuguer des adhésions rationnelles et irrationnelles. Les habitants des quartiers nous voyaient comme un bouclier face au racisme. Mais depuis le 7 octobre, un affect très profond s'est construit dans l'adversité », théorise le député LFI du Val-d'Oise, Paul Vannier, encore frappé par l'engouement suscité par Rima Hassan lors de sa venue à Argenteuil.

« Riposte islamophobie ». Au triple candidat à la présidentielle, on reconnaît de n'avoir jamais obtempéré face aux journalistes qui le sommaient de dénoncer les actes terroristes du Hamas. Avec la même obstination mise pour ne pas appeler au calme lors des émeutes après la mort du jeune Nahel à l'été 2023. Mais cette volonté de conquête des quartiers populaires ne s'est pas faite en un jour. Fin 2018, c'est Eric Coquerel qui prend l'initiative d'organiser les Rencontres nationales des quartiers populaires à Epinay-sur-Seine. « Dans une salle, il y avait tout ce que LFI compte de diversité et de nombreux militants de la sphère décoloniale », se souvient l'actuel président de la commission des finances de l'Assemblée, qui a de nouveau fait venir le comité « La vérité pour Adama » pour la seconde édition de ses rencontres cette année.

Ancien chevènementiste, Eric Coquerel prend le grand virage intersectionnel. « Derrière le voile perçu comme un signe d'intégrisme religieux, je découvre une simple affirmation culturelle », assure-t-il. Le mythe du « clan Coquerel » est né. Il y a son collaborateur parlementaire David Guiraud, futur député LFI de Roubaix, mais aussi Taha Bouhafs, militant très actif dans la galaxie insoumise comme dans les collectifs de lutte contre l'islamophobie. En face d'eux, les gardiens de la ligne du Front de gauche, cornaqués par Georges Kuzmanovic, qui dénonce « l'entrisme islamiste » des décoloniaux. « Au siège du Parti de gauche, il n'y avait que des petits blancs sortis de Sciences-Po, avec leur écharpe rouge autour du cou, tous matrixés par le populisme de Chantal Mouffe », raconte un proche d'Eric Coquerel.

« Esprit républicain ». A la rentrée 2019, l'affrontement se durcit sur la laïcité. Intellectuel de référence dans les cénacles insoumis, le philosophe Henri Peña-Ruiz déclenche une polémique en revendiquant « le droit d'être islamophobe ». En interne, se crée un groupe Messenger au titre explicite : « Riposte islamophobie ». Objectif affiché : mettre au point une tribune sur le caractère non négociable de la lutte contre l'islamophobie.

Des ennemis de l'intérieur y sont désignés dès septembre 2019 : « Bastien Lachaud, Alexis Corbière, Manon Aubry, Danielle Simonnet, Adrien Quatennens… Tous ces députés ont réaffirmé sur de grandes chaînes qu'il ne fallait pas parler d'islamophobie », épingle le militant antiraciste Youcef Brakni, porte-parole de « La vérité pour Adama ». A cette liste noire s'ajoute le nom de Sophia Chikirou, hostile à cette capitulation en règle sur la laïcité au nom de la lutte contre l'islamophobie. En 2007, la communicante écrivait *Ma France laïque*, un ouvrage autobiographique au sous-titre évocateur : « pour en finir avec les communautarismes ».

> *« Soudain, les critical studies des facs américaines sont entrées dans son logiciel de franc-maçon super laïc », remarque une ex-responsable de LFI*

Vient le choc de l'attentat contre une mosquée à Bayonne, le 28 octobre 2019, et l'initiative d'une marche contre l'islamophobie organisée par le Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF), réputé proche des Frères musulmans. De nouveau, deux camps irréconciliables s'opposent au sein de LFI. « Mélenchon a tranché et tout le monde s'est rangé à sa décision », relate David Guiraud. De cette marche reste une mémoire contrastée : les uns en font l'acte de naissance de « l'islamo-gauchisme » ; les autres veulent se souvenir d'un cortège digne porté par un slogan – « Laïcité, on t'aime. Tu dois nous protéger ».

Dans la foulée, Jean-Luc Mélenchon démissionne du Grand Orient de France. « Soudain, les critical studies des facs américaines sont entrées dans son logiciel, ce qui est peu banal pour un franc-maçon super laïc », remarque une ex-responsable de LFI. Débute alors le procès en « clientélisme communautaire » visant l'insoumis. « Je ne dirais pas que "la République, c'est moi" mais désormais l'esprit républicain vit au PS plus qu'à LFI, qui joue sur des tensions identitaires », relève le patron des socialistes, Olivier Faure.

« Des maires communistes ou même socialistes qui viennent faire leur marché dans les mosquées, il y en a un paquet », objecte Youcef Brakni. Pourquoi alors accuse-t-on l'ex-sénateur PS de l'Essonne de « draguer l'électorat musulman » ? Youcef Brakni avance une explication : « Mélenchon ne dit pas simplement "Touche pas à mon pote" il assume de vouloir amener au pouvoir des gens de la diversité. » D'où leur « grande trouille », selon Jean-Luc Mélenchon. Sans doute celle de vivre dans une France qui ressemblerait à un roman de Houellebecq.

A_Oberdorff 𝕏


SIPA PRESS

Jean-Luc Mélenchon lors de la marche contre l'islamophobie, le 10 novembre 2019.

Le ministre de la Transition écologique **Christophe Béchu** détaille les mesures qu'il annoncera ce jeudi au salon VivaTech

IA: « un premier référentiel d'évaluation environnementale »

Péchu

« Nous souhaitons inciter tous les acteurs qui se lancent dans le secteur de l'IA à se préoccuper très tôt de leur impact environnemental », propose Christophe Béchu.

Interview Matthieu Deprieck et Irène Inchauspé

CHRISTOPHE BÉCHU, le ministre de la Transition écologique veut consacrer 20 millions d'euros « au soutien des collectivités locales qui souhaitent se doter de solutions IA concrètes pour s'adapter au changement climatique ».

Qu'allez-vous annoncer au salon VivaTech ?

Une première mesure a un caractère global, voire mondial. Nous allons présenter en juin le premier référentiel d'évaluation environnementale des intelligences artificielles. Ce n'est pas un gadget. Le numérique prend de plus en plus de place dans nos vies mais aussi dans nos émissions de gaz à effet de serre (GES). Aujourd'hui, les émissions, au sens large, des utilisations du numérique sont supérieures à celles de l'aviation, soit 3 à 4% des émissions mondiales. L'eau consommée pour refroidir les datacenters est colossale. Une conversation avec une IA générative consomme environ un litre d'eau (entre 50 et 100 questions) Certaines estimations montrent qu'en 2027, l'IA dans le monde pourrait consommer autant d'énergie que des pays comme l'Argentine ou la Suisse. Dans un secteur en pleine expansion, nous sommes favorables au développement d'une IA sobre. Et la France a tous les atouts pour être un leader de ce secteur.

A quoi va servir ce référentiel ?

Nous souhaitons inciter tous les acteurs qui se lancent dans le secteur de l'IA à se préoccuper très tôt de leur impact environnemental. En France, nous sommes bien placés pour cela. Avec le modèle français Bloom, entraîné par le supercalculateur Jean Zay, nous sommes vingt fois moins émetteurs de gaz à effet de serre que ChatGPT entraîné sur un calculateur américain. Nous le devons à notre mix énergétique mais aussi à une attention « native » portée à ces sujets. La commande publique intègre de plus en plus des critères de performance carbone. Faire en sorte que dans ceux qui nous permettront de choisir l'IA, figurent leurs impacts environnementaux, paraît naturel, pour les Français et les Européens. Il faut pour cela l'outil de mesure, c'est ce que nous présentons.

Comment les collectivités locales peuvent-elles adopter l'IA ?

C'est la deuxième mesure que je vais annoncer à Vivatech : 20 millions d'euros vont être consacrés au soutien des collectivités locales qui souhaitent se doter de solutions IA concrètes pour s'adapter au changement climatique. Il peut s'agir par exemple de faciliter les plantations d'arbres, dans les villes, aux endroits où cela vaut le coup de le faire, de mieux prédire l'arrivée des canicules et leurs effets sur les populations, de détecter les signes précurseurs des incendies... Les porteurs de projets seront les collectivités qui vont s'associer à des entreprises françaises. Il s'agira ensuite de dupliquer ces bonnes pratiques dans les 36 000 communes. Ainsi, nous mettons l'IA au service de l'écologie, et celle-ci au service de l'économie.

> *« Une conversation avec une IA générative consomme environ un litre d'eau »*

Ces applications de l'IA ne sont-elles pas réservées aux grandes collectivités locales ?

L'IA va être intégrée dans une solution proposée par une start-up qui va lui vendre le produit sur l'étagère. C'est-à-dire, par exemple, l'aider à savoir s'il y a des fuites d'eau dans une commune, sans avoir à faire des semaines d'études pour arriver à ce résultat. Cela permettra de compiler des données de façon beaucoup plus rapides que ne le feraient des techniciens ou des ingénieurs. Il est aussi possible, pour l'éclairage public, d'utiliser des ampoules led avec caméras intégrées. Cela permet de faire un comptage en temps réel du passage des cyclistes, poids lourds ou voitures, et de les envoyer sur une application. Ensuite, il est possible de régler les feux de circulation. Les embouteillages, c'est 10% des émissions de GES. Si on fluidifie le trafic, on baisse les émissions. La même petite puce est capable de localiser les places disponibles sur un parking, sans que cela coûte 500 ou 1 000 euros pour installer une puce sur chaque place.

Pourquoi ces sujets ne sont-ils pas portés dans la campagne des européennes ?

Comme l'a dit Emmanuel Macron, la France a les moyens d'être un grand pays de l'IA. Si on ne joue pas en Européens, nos standards ne seront pas retenus. Dans le numérique, nous devons éviter l'écueil trop libéral des Anglo-Saxons, c'est-à-dire de confier une partie de notre avenir aux Gafam. Mais aussi celui des Russes ou des Chinois, c'est-à-dire de se servir de l'IA comme d'un moyen de contrôle des populations pour rogner les droits. Nous essayons de bien faire en matière écologique en nous fixant des garde-fous moraux. Nous n'avons pas l'écologie honteuse, surtout quand on pense aux 4,8% de réduction des GES 2023. Nous avons fait plus en un an que les écologistes de 2012 à 2017 et ils nous accusent d'inaction climatique ! Nous entrons dans la ligne droite jusqu'au 9 juin. Le débat du 23 mai opposera le Premier ministre, porteur de la transition écologique face au candidat d'un parti qui a des relents climatosceptiques.

@mdeprieck 𝕏 @iinchauspe 𝕏

Catherine Vautrin accélère ses rendez-vous avec les partenaires sociaux avant l'annonce des nouvelles règles

Les mesures de la réforme de l'assurance-chômage dévoilées

Serrage de vis

Mercredi, Catherine Vautrin a reçu les syndicats CFE-CGC, Force ouvrière puis la CFDT, ainsi que le Medef et l'U2P côté patronal. **L'officialisation des annonces est attendue dimanche.**

Sarah Spitz



SIPA PRESS

FO a annoncé à **Catherine Vautrin** son intention de contester devant la justice le décret de la réforme.

APRÈS DES SEMAINES DE SUSPENSE, le ministère du Travail ouvre enfin ses portes. Mercredi, Catherine Vautrin a commencé à recevoir les partenaires sociaux pour leur dévoiler les nouvelles règles du chômage que l'exécutif envisage d'appliquer dès le 1er juillet. Avec un objectif : le plein-emploi en 2027. « Je pense que l'on y arrivera dans les prochaines années, même si cela dépend des effets de cycle et des variations entre territoires », a déclaré, ce mercredi, Emmanuel Macron dans *L'Express*.

La plupart des mesures évoquées avaient déjà fuité. L'exécutif confirme ainsi son intention de durcir les conditions d'affiliation à l'assurance-chômage, de fixer un nouveau seuil de taux de chômage à partir duquel la durée d'indemnisation baisse ou encore d'étendre le dispositif des bonus-malus appliqués aux entreprises qui emploient des contrats courts.

Une proposition moins attendue a toutefois été présentée à Frédéric Souillot, secrétaire général de Force ouvrière et François Hommeril, son homologue à la CFE-CGC, les deux premiers interlocuteurs sociaux reçus rue de Grenelle. Il s'agit d'une prime de retour à l'emploi pour les seniors. Les chômeurs de plus de 57 ans qui trouvent un emploi moins bien payé auront droit à une compensation. L'Unédic pourrait ainsi combler l'écart entre l'ancienne et la nouvelle rémunération, jusqu'à 1 800 euros.

Pour Frédéric Souillot, « c'est plutôt une bonne idée, sauf que le problème ce ne sont pas les demandeurs d'emploi seniors, mais les entreprises qui ne veulent pas les embaucher ». Côté CFE-CGC, on est plus sévère : « c'est une mesure particulièrement équivoque : cela revient à avoir un senior discount ». Toujours pour les seniors, les bornes d'âge de la filière seniors seraient reculées de deux ans et l'allocation versée à ceux qui se maintiennent au chômage en attendant d'atteindre l'âge de leur retraite à taux plein serait plafonnée à environ 2 200 euros par mois.

Pour ce qui est des conditions exigées pour percevoir une allocation-chômage, les bornes présentées aux syndicats sont finalement moins dures que ce qu'ils imaginaient. Ils avaient fait chiffrer à l'Unédic l'hypothèse, parmi d'autres, de douze mois travaillés requis sur une période de dix-huit mois, contre six mois sur deux ans actuellement. Finalement, la ministre a évoqué huit mois travaillés sur les vingt derniers mois pour pouvoir prétendre au chômage. Ce tour de vis ne serait mis en place qu'à partir de décembre 2024.

Autre mesure clé, une généralisation du bonus-malus imposée aux entreprises pour limiter leur recours aux contrats courts. Il s'applique aujourd'hui à sept secteurs, mais à partir de septembre 2024, il pourrait toucher plus de secteurs. Une « très mauvaise nouvelle » que le patronat redoutait ces dernières semaines. Avec ces mesures, l'objectif est de créer 90 000 emplois pour un total de 3,6 milliards d'euros d'économies.

Le gouvernement devrait également pousser la contracyclicité un cran plus loin. Ce principe consiste à moduler la durée d'indemnisation en fonction du taux de chômage : plus celui-ci est faible, plus on réduit la durée d'indemnisation. Un premier seuil avait été instauré en 2023 : lorsque le taux de chômage passe sous les 9%, la durée pendant laquelle un chômeur est indemnisé peut être réduite jusqu'à 25%. Désormais, un second seuil serait fixé à 6,5%. A ce jour, le taux de chômage en France stagne à 7,5%.

Ne pas brusquer. Le ministère du Travail l'assure : « rien ne sera définitif avant les annonces » officielles, prévues dimanche. Le numéro un de FO affirme que la ministre a « beaucoup parlé au conditionnel ». Question de forme ? Les mesures dévoilées ce mercredi sont très précises. Nul ne se fait d'illusion : lors de cette concertation, « la marge de manœuvre est marginale », résume Sophie Binet, à la tête de la CGT, attendue au ministère jeudi soir.

Rue de Grenelle, on prend soin de ne pas brusquer les partenaires sociaux. Le calendrier des rendez-vous prévus avec eux s'est accéléré ces derniers jours, pour pouvoir terminer en bonne et due forme, et dans les temps, cette phase de « concertation ». Ainsi, la CGT a vu son rendez-vous avancé, alors qu'elle était initialement conviée mi-juin. Même chose pour le Medef, qui n'avait rendez-vous que le 28 mai.

Cela n'empêche pas les syndicats de passer à l'offensive. Mardi, les centrales ont affiché leur soutien à une proposition de loi portée par le groupe Liot qui cheminera à l'Assemblée nationale le 13 juin. Le texte vise à bloquer, de facto, la réforme. En parallèle, FO a annoncé à Catherine Vautrin son intention de contester devant la justice le décret de la réforme.

@sarah_spritz 𝕏

Tribune libre

Jeanne Bariller et Roxane Philippe

Système de santé : les Français appellent les entreprises à s'engager

LA POLARISATION DES OPINIONS, romancée dans la série Canal + *La Fièvre*, n'épargne pas le sujet de la santé, jusqu'à pousser les Français dans leurs plus profonds retranchements. Appartenant autant à la sphère de l'intime qu'au bien commun, le débat qui entoure la question de la santé en France est à la hauteur de l'inquiétude qu'il suscite. Il mobilise professionnels, politiques, intellectuels, journalistes, penseurs, polémistes, et tout un chacun, permettant de diagnostiquer le présent et de dessiner les contours d'une société mouvante où la perte de confiance en l'autre exige plus que jamais de défendre l'intelligence collective.

Constat. Or, cette volonté de commun, qui mieux que l'entreprise pour l'incarner ? D'abord pensée comme presque hermétique aux enjeux qui gravitent autour d'elle, l'entreprise est aujourd'hui perçue comme une communauté humaine au cœur de la cité. Elle en est le miroir, le territoire d'expression d'inquiétudes et d'espoirs qui dépassent ses activités propres et l'appellent à s'engager.

> *« Elles ont un rôle à jouer en proposant des mutuelles de qualité à leurs salariés »*

Ce constat, les Français sont une majorité à le partager. Interrogés dans le 1er baromètre sur le « rôle sociétal des entreprises en matière de santé »*, signé CSA pour Havas Red Health Paris, ils sont une large majorité à souhaiter que les entreprises françaises jouent un rôle plus important dans la santé. Mieux, les jeunes estiment même que le rôle tenu par les entreprises sera le gage d'une évolution positive, capable de mettre en place les moyens nécessaires pour redynamiser le système.

Mais alors qui ? Si certains s'interrogent encore sur leur légitimité à préempter les questions de santé, les Français, eux, ont une réponse simple : toutes les entreprises ont un rôle à jouer dans la santé « publique ».

En interne d'abord, en développant des services qui ne nuisent pas à la santé et en proposant des mutuelles de qualité à leurs salariés. Ensuite en externe, en ayant le courage d'aller là où personne n'a encore osé aller. Les entreprises sont en effet en mesure d'envoyer des messages clairs, visibles, transpartisans, capables de nourrir un débat serein et illustré, bien loin de la spirale du cynisme et de cette fièvre qui nie la complexité des enjeux et hystérise réseaux sociaux et plateaux de chaînes d'information continue. Au travers d'actions fortes et concrètes, elles peuvent faire pression intelligemment sur le gouvernement pour améliorer les politiques de santé publique en France. C'est le cas de Carrefour et le congé menstruel, mis en place pour ses salariées touchées par l'endométriose, qui représente une avancée majeure susceptible de pousser des centaines d'autres entreprises à passer à l'acte par la suite. Une décision historique, presque un acte fondateur, qui a permis à l'entreprise de fédérer autour d'elle, salariés et futurs talents sensibles à ses valeurs, de faire parler d'elle au milieu d'un brouhaha médiatique, soudain occupé à commenter le vrai, et d'influer positivement sur la perception d'un grand public en attente de solutions.

Loin des mots et des discours de posture, l'engagement santé des entreprises est palpable, gage d'un atterrissage qui manque encore trop souvent dans les politiques de responsabilité sociale et environnementale. Leur engagement sur le long terme, inscrit dans une feuille de route qui structure et oblige à des résultats, pourrait bien être le catalyseur dont notre système de soins a tant besoin pour se régénérer. Les Français sont prêts à les voir jouer un rôle de premier plan. Il est temps que les entreprises répondent à cet appel.

Jeanne Bariller et Roxane Philippe sont directrices de l'agence de communication santé, Havas Red Health Paris

Les déficits générés par la Sécurité sociale nécessitent un plan de redressement, sauf à devoir allonger encore la durée de vie de la Cades ou augmenter ses ressources, c'est-à-dire les impôts

Houston, on a un (très gros) problème sur les comptes sociaux !

Partie immergée

Dans le cadre de la Commission d'enquête sur les raisons de l'augmentation de la dette publique depuis 2017, présidée par le LR Philippe Juvin, **les députés ont entendu, ce mercredi, le président du Conseil d'administration de la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades)**.

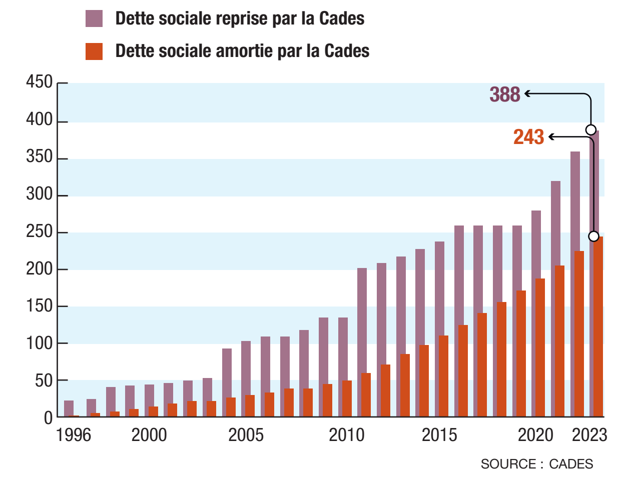
Marc Vignaud

C'ÉTAIT FIN MARS, lors d'une audition à l'Assemblée nationale. Dominique Libault, le président du Haut conseil du financement de la protection sociale, très respecté des organisations patronales et syndicales, rappelle aux députés pourquoi la France a fait le choix, singulier en Europe, de séparer la loi de finances et celle du financement de la Sécurité sociale. L'idée était, en autres, que la Sécurité sociale, qui assure une fonction de solidarité entre Français, par exemple entre bien portants et malades, ne devait pas, contrairement à l'Etat, accumuler de dette.

« Si une partie de cette redistribution n'est pas financée par les ressources actuelles mais par une espèce de prélèvements sur les générations futures (...), on n'est plus vraiment dans la redistribution et l'équité », explique Dominique Libault. « Il était clair pour tout le monde que les dépenses [de Sécu] étaient des dépenses courantes et pas des dépenses d'investissements et qu'il n'y avait donc pas lieu de faire des emprunts à moyen-long terme pour [les] financer », confirme Jean-Louis Rey, le président du conseil d'administration de la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades).

Anormalité. A partir de la crise de 1992, il faut y renoncer. C'est pour faire face à la dette sociale qu'Alain Juppé crée cette Cades en 1996. Avec la ferme intention de rembourser rapidement. Le but de la Cades, rappelle Dominique Libault, c'est de montrer aux Français que la dette sociale « est anormale ». Pour bien le faire comprendre aux Français, une contribution au remboursement de la dette sociale pour éteindre cette dette est créée : c'est la Contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS). Près de trente ans plus tard, elle l'alimente toujours, avec une fraction de CSG. Et pour cause : initialement prévue en 2009, l'extinction de la Cades a été plusieurs fois repoussée.

Fin 2023, il restait 145 milliards d'euros de dette sociale à rembourser
En milliards d'euros



Avant la Covid, l'espoir de la voir enfin disparaître était à portée de main. « La grande anxiété des pouvoirs publics, c'était le risque d'excédents de la Sécurité sociale. [...] On avait la perspective d'extinction de la dette sociale en 2024 », se souvient Dominique Libault. Le syndrome de la cagnotte. Dans un rapport de 2019 remis à Edouard Philippe, alors Premier ministre, sur la perte d'autonomie, il envisage de recycler la CRDS et la CSG pour financer la dépendance.

Las. La crise sanitaire de la Covid a tout bouleversé. En mars et avril 2020, la Caisse nationale des Urssaf, la caisse de la Sécu, peine à emprunter l'argent dont elle a besoin. En urgence, le gouvernement décide de transférer 136 milliards de dette sociale supplémentaire à la Cades. Cela inclut non seulement les déficits cumulés jusqu'en 2019, mais aussi 92 milliards de déficits anticipés de 2020 à 2023. La Cades est prolongée jusqu'en... 2033.

Mais ce qui n'a pas été anticipé, ce sont les déficits encore à venir... Et ce malgré la réforme des retraites. L'impact net sur les comptes de la branche vieillesse des régimes obligatoires de base serait finalement de 7,1 milliards en 2030. L'effet du report à 64 ans de l'âge de la retraite et de l'accélération de la durée d'assurance à 43 ans atteindrait 11,5 milliards, mais serait réduit de 4,4 milliards par les mesures d'accompagnement décidées.

En 2023, la Sécurité sociale a constaté un trou de près de 11 milliards entre ses recettes et ses dépenses, une dégradation d'un peu plus de 2 milliards par rapport à ce qui était attendu. « On est dans une forme de point de rupture », alerte Dominique Libault. La reprise de dette ne couvre pas les déficits à venir à partir de 2024.

> *« En attendant les économies promises par le gouvernement, les parlementaires devront sans doute trouver une solution pour la dette supplémentaire qui s'annonce »*

Sa conclusion : « La question de la dette va se poser de manière assez forte et rapidement ». Le Haut conseil du financement de la protection sociale l'a chiffrée à 60 milliards d'ici 2027, avant même la dégradation des comptes de 2023... « La situation des comptes publics de la France et des comptes sociaux en particulier rend nécessaire un plan de redressement de rééquilibrage des comptes sociaux à moyen terme », insiste Dominique Libault. Un point de vue partagé par Jean-Louis Rey.

Douloureux. Un tel plan sera douloureux. Car « quasiment toute mesure a un impact sur les revenus des ménages ou des entreprises, que ce soit au titre des prélèvements ou de ce qui est reçu », souligne Dominique Libault. D'où la volonté du ministre des Finances, Bruno Le Maire, de faire beaucoup d'économies sur la sphère sociale, notamment sur l'assurance maladie dont les dépenses progressent avec le vieillissement. La situation de la caisse de retraite des fonctionnaires locaux, la CNRACL, est aussi inquiétante. « La situation est dure, il est très important que nos concitoyens [en] aient conscience », martèle Dominique Libault.

En attendant les économies promises par le gouvernement, les parlementaires devront sans doute trouver une solution pour la dette supplémentaire qui s'annonce. Plusieurs solutions sont envisageables. La première consiste à transférer une nouvelle fois de la dette à la Cades. Pour cela, il faudra faire gonfler ses ressources afin de maintenir son extinction fin 2033. En clair, augmenter les impôts.

L'alternative consiste à repousser une énième fois sa durée de vie, au minimum à 2037. Sauf que le Conseil constitutionnel a estimé que cela ne serait pas possible sans modifier la loi organique votée au moment de la dernière reprise de dette. Ce texte prévoit que tout nouveau transfert s'accompagne d'une augmentation de ses recettes pour maintenir l'échéance de 2033. Même si, dans le cadre d'un plan de redressement, des expédients peuvent être envisagés comme une moindre diminution que prévu des financements qui vont du Fonds de réserve des retraites à la Cades ou une augmentation des plafonds d'endettement de la Caisse nationale des Urssaf.

@mvignaud𝕏

Ecce Eco

Emmanuel Combe

Supprimer toutes les clauses de non-concurrence ?

LA FEDERAL TRADE COMMISSION (FTC) a annoncé qu'elle allait proposer l'interdiction des clauses de non-concurrence dans tous les contrats de travail aux Etats-Unis. Concrètement, ces clauses imposent qu'un salarié ne puisse pas partir chez un concurrent pendant une certaine période. Selon la FTC, 30 millions d'Américains seraient concernés, soit un quart des travailleurs.

Que penser de cette proposition assez radicale ? La réponse suppose de distinguer deux situations assez différentes.

Un premier cas de figure est celui des travailleurs non qualifiés. Une partie d'entre eux se retrouvent aux Etats-Unis dans des bassins d'emplois locaux, avec un faible nombre d'employeurs potentiels, principalement dans des activités de service telles que la restauration rapide. Les employeurs potentiels se trouvent donc en situation ... d'oligopsone. Un marché sur lequel il y a peu d'acheteurs et un très grand nombre d'offreurs. Il en résulte un déséquilibre fort dans le pouvoir de négociation entre les deux parties, au détriment des travailleurs non qualifiés. Plusieurs études empiriques ont montré qu'aux Etats-Unis, ce « pouvoir à l'achat » des employeurs exerçait un effet à la baisse sur les salaires, de l'ordre de 20% par rapport à une situation concurrentielle.

Pénurie. Dans ce contexte, les clauses de non-concurrence renforcent encore le pouvoir de négociation des employeurs, en empêchant les salariés de faire jouer la seule arme qui leur reste : menacer d'aller voir ailleurs. Dans ces conditions, il semble assez légitime de les interdire ou de poser à tout le moins une présomption d'illicéité.

Un second cas de figure, assez différent, concerne les travailleurs très qualifiés. Ils sont en quantité limitée sur le marché du travail et se retrouvent parfois même en situation de pénurie, comme cela est le cas aujourd'hui pour les scientifiques qui travaillent dans le domaine de l'IA.

Dans ces conditions, si toutes les grandes entreprises installées appliquent une clause de non-concurrence, les nouvelles entreprises innovantes auront du mal à entrer sur le marché, faute de pouvoir accéder à une ressource rare : les travailleurs qualifiés. Selon la FTC, l'interdiction des clauses de non-concurrence aura un double effet bénéfique aux Etats-Unis sur la dynamique entrepreneuriale : elle conduira à la création de 8 500 entreprises supplémentaires chaque année et à une hausse significative des brevets déposés - entre 17 000 et 29 000 supplémentaires chaque année au cours des dix prochaines années.

A l'inverse, on pourrait objecter qu'une interdiction des clauses de non-concurrence pourrait avoir un effet négatif sur l'incitation des entreprises à investir dans le capital humain : pourquoi risquer de former en interne les travailleurs qualifiés s'ils partent demain chez les concurrents ?

Dans ce cas, il paraît souhaitable d'autoriser les clauses de non-concurrence, à condition qu'elles soient justifiées et proportionnées dans leur périmètre comme dans leur durée. Cette approche est justement celle en vigueur... en Europe.

@emmanuelcombe𝕏

Emmanuel Combe est professeur des Universités à Paris 1 Panthéon-Sorbonne et professeur associé à Skema Business School.

DR



Le bloc-notes
Bernard Cazeneuve





La Nouvelle-Calédonie, la sagesse et la paix

UNE NOUVELLE FOIS, la Nouvelle-Calédonie doit faire face à de vives tensions. Elles se traduisent désormais par autant de morts, qu'on peut compter de jours d'émeutes. Pour tous ceux qui aiment ce territoire ultramarin, ses habitants, et qui savent aussi combien la paix y est à la fois précieuse et fragile, le retour des affrontements exhume le souvenir des jours funestes de la tragédie d'Ouvéa. Les évènements d'avril et mai 1988 furent en effet le point culminant d'un engrenage d'incompréhensions et de violences, dont le gouvernement français d'alors pensa d'abord pouvoir se dégager, par les seuls moyens du maintien de l'ordre. Il fallut donc attendre que la cohabitation prît fin et que Michel Rocard, Premier ministre d'un nouveau gouvernement, décidât d'un radical changement de méthode, pour que le dialogue fût restauré par l'Etat, mais aussi par la sagesse des Calédoniens eux-mêmes, guidés par leurs représentants loyalistes et indépendantistes. La signature des accords de Matignon permit de sortir de l'impasse, en donnant toutes ses chances à la paix.

Les accords de Matignon-Oudinot, conclus en 1988, reposent en effet sur un compromis historique qui, depuis plus de trente ans, a ouvert à tous les

> *« Alors que le contexte calédonien aurait justifié que toutes les forces représentatives de l'archipel s'emploient à esquisser une démarche politique destinée à éviter le retour des affrontements, aucune initiative nouvelle n'est venue, depuis 2021, relancer leur dialogue »*

Calédoniens la perspective d'un destin commun, en contenant les logiques d'affrontement. Complété par les accords de Nouméa, signés dix ans plus tard, le cadre institutionnel global, stabilisé au terme d'un long processus de concertation, ne fit en rien l'impasse sur les « ombres » et « lumières » de la colonisation, mais il affirma sobrement la légitimité de toutes les communautés, ayant participé à l'histoire et à la construction de la Nouvelle-Calédonie, à construire une communauté humaine, vivant dans la concorde. Dans le même mouvement, l'accord de 1998 accorda une large autonomie à la Nouvelle-Calédonie en organisant, au bénéfice de son gouvernement, des transferts progressifs et irréversibles de compétences.

Question centrale. Mais par-delà ces dispositions, la question de la composition du corps électoral est demeurée centrale et a fait l'objet de subtils compromis politiques au terme de ces accords, dont aucun gouvernement, jusqu'à présent, n'avait songé à remettre en cause unilatéralement l'équilibre, par souci de ne pas compromettre une paix civile, toujours précaire à Nouméa. Ainsi, seuls les Kanak, le peuple autochtone de l'archipel, et les habitants depuis longtemps présents constituaient le corps électoral spécial et pouvaient prétendre participer à certains scrutins engageant l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Cette disposition, aujourd'hui encore en vigueur, bénéficie à ceux qui vivaient depuis au moins dix ans dans l'archipel, en 1998, et à leurs descendants, notamment pour les scrutins permettant la désignation des représentants au sein du gouvernement provincial. Ce sont ces principes et ces règles qui ont été intégrés à la Constitution, pour donner aux accords de Matignon-Oudinot et de Nouméa la portée juridique souhaitée par leurs négociateurs.

Dans un contexte politique particulièrement sensible, les trois référendums d'autodétermination organisés en 2018, 2020 et 2021, se sont tous prononcés contre l'indépendance de l'archipel, les indépendantistes ayant cependant appelé au boycott du dernier d'entre eux. Il était enfin prévu que ces trois votes consécutifs mettent un terme au processus engagé en 1988 avec les accords de Matignon, sans pour autant interdire aux principales parties qui en étaient solidaires de faire consensus en vue d'un nouveau scrutin d'autodétermination ou du réexamen de la nature des relations entre Paris et l'archipel.

Alors que le contexte calédonien aurait justifié que toutes les forces représentatives de l'archipel s'emploient à esquisser une démarche politique destinée à éviter le retour des affrontements, aucune initiative nouvelle n'est venue, depuis 2021, relancer leur dialogue. On aurait pu alors légitimement imaginer que le ciel s'assombrissant, au-dessus d'un territoire coutumier des avis de tempête politique, aucune initiative de nature à détériorer davantage le climat n'aurait été prise, dès lors que rien d'évident ne semblait pouvoir l'apaiser.

Climat de tension. Tel ne fut malheureusement pas le cas, le gouvernement ayant décidé de permettre à tous ceux qui résident sur l'archipel depuis au moins dix ans, de venir élargir le corps électoral spécial de près de 25 000 nouveaux électeurs, faisant ainsi droit, sans plus de précautions, aux demandes du camp loyaliste. Le 2 avril, puis le 15 mai, le Sénat d'abord, l'Assemblée nationale ensuite ont adopté le projet gouvernemental que le président de la République a dit vouloir soumettre au Congrès dans le courant du mois de juin prochain. C'est cet enchaînement de décisions qui a contribué au climat de tension ayant présidé aux émeutes, et aux violences perpétrées à l'occasion de leur déclenchement. On mesure désormais le risque qu'elles font peser sur la paix dans l'archipel calédonien, et au-delà, sur la relation du gouvernement de la métropole avec les territoires ultramarins.

De ce triste épisode, il nous faut d'urgence tirer les leçons. La première est que la situation en Nouvelle-Calédonie est depuis trop longtemps fragile et précaire, pour que la méthode ayant rendu possible la signature des accords de Matignon et de Nouméa - celle du dialogue en vue de la recherche des compromis utiles - ne soit pas perpétuée, surtout si le projet est de résoudre le sujet le plus sensible, c'est-à-dire celui de la réforme du corps électoral. Tout bougé en la matière - c'est un autre enseignement fort - ne peut se concevoir sans un minimum de consensus entre les forces en présence sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, son développement, la réduction des inégalités en son sein et les modalités d'une gouvernance inclusive, garantissant la paix civile et sociale à laquelle aspire l'immense majorité des Calédoniens.

De ce point de vue, la visite en Nouvelle-Calédonie d'Emmanuel Macron sera d'autant plus fructueuse qu'elle permettra d'aborder toutes ces questions. Enfin le passé nous apprend que dans les territoires dont l'histoire est faite d'incompréhensions et de blessures, le maintien de l'ordre comme moyen et les ultimatums comme méthode ne parviennent qu'à attiser la colère et la défiance, en installant l'impasse politique. Renoncer à convoquer le Congrès n'est donc pas renoncer à voir l'Etat affirmer son autorité. C'est au contraire la seule voie pour qu'autorité et sagesse procèdent, l'une et l'autre, d'une même aspiration à la concorde et à la paix.

Bernard Cazeneuve est ancien Premier ministre.

SIPA PRESS

Vincent M. *, entrepreneur, dénonce les contre-vérités et discours erronés des responsables néo-calédoniens du FLNKS

« Ce que les indépendantistes cachent à leurs électeurs »

Tribune libre

LORSQUE L'ON ARRIVE en Nouvelle-Calédonie, au début des années 2000, on est émerveillé par la beauté et la richesse des paysages et des gens, auxquels s'ajoute leur gentillesse. Les sourires sont partout. On apprend la coutume et on vit ensemble. Vingt ans plus tard, on se retrouve à la tête d'entreprises employant plusieurs dizaines de personnes. Les origines et les ethnies se mélangent, les accents diffèrent et certaines expressions aussi. Mais quand on rigole, ça ne s'entend pas. Aujourd'hui, nous venons de nous rendre compte que nous partageons autre chose : la couleur que l'on a quand on saigne. Car on saigne, et fort. Le « vivre ensemble », on l'a fait, on l'a construit, dans les écoles et les entreprises, et il vient de se briser sur l'autel d'un mensonge de trente ans.

Il faut rétablir certaines vérités, on entend sur les chaînes d'information que l'origine du problème est l'organisation à

> *« Il est curieux de constater que les discours et regards extérieurs considèrent la Calédonie comme un territoire toujours colonisé, alors que les quatre cinquièmes de ses institutions sont contrôlés par les indépendantistes »*

marche forcée du troisième référendum, ce qui est une ineptie. Ayant assisté impuissant, car depuis plus de vingt ans je ne peux pas voter, à tout ce qui s'est passé sur le territoire, je me dois de réagir.

L'origine du problème se situe au lendemain du deuxième référendum, quand les résultats montrent une progression du score en faveur de l'indépendance qui ne garantit pas son aboutissement, certes, mais laisse entrevoir une position plus dominante que celle initialement espérée afin de redéfinir un nouveau statut et de nouvelles institutions.

Mensonges. Le camp indépendantiste est alors à la tête du Congrès de la Nouvelle-Calédonie, de son gouvernement, ainsi que de deux provinces sur les trois que l'archipel comporte. D'ailleurs, il est curieux de constater que les discours et regards extérieurs considèrent la Calédonie comme un territoire toujours colonisé, alors que les quatre cinquièmes de ses institutions sont contrôlés par les indépendantistes.

Ainsi, ce camp indépendantiste veut surfer sur la vague de la progression de son score et demande l'organisation « au plus vite » d'un troisième référendum. C'est le point de départ de la situation actuelle.

Cette demande fait réagir les personnalités de tous bords. Les indépendantistes eux-mêmes demandent à l'Etat, qui l'accepte, de produire un document détaillant ce que serait la Calédonie le jour d'après. Celui-ci est réalisé à l'initiative d'Edouard Philippe, alors Premier ministre. Il est important qu'il puisse sortir avant la tenue du référendum, prévu initialement en milieu d'année 2021.

Les neuf dixièmes sont consacrés aux conséquences du « Oui ». Ils indiquent, contrairement à ce que les indépendantistes ont affirmé pendant trente ans, que si le « Oui » l'emportait, il appartiendrait à la Calédonie, pendant une période transitoire, de définir sa monnaie, son fonctionnement, sa défense, sa justice, son éducation, sa santé… Bref, toutes les compétences régaliennes qui s'ajoutent à celles déjà aujourd'hui transférées au territoire, mais avec une nuance non négligeable : sans subvention supplémentaire de la France que celles accordées à un quelconque pays ami.

Alors qu'ils prétendaient, en cas d'indépendance, que la France irriguerait financièrement l'archipel comme aujourd'hui, il appartenait aux indépendantistes d'expliquer clairement les choses à leurs électeurs. Ce qu'ils omirent bien de faire. Raison pour laquelle ils demandèrent d'annuler et reporter l'organisation du troisième référendum. Ce que le Président n'a pas fait, et il a eu raison. Les indépendantistes l'ont boycotté ce qui leur a permis, depuis, d'en discuter la légitimité.

Le « Non » l'ayant emporté, il fallait donc, en conclusion des accords de Nouméa, « observer la situation ainsi créée » pour organiser l'avenir. Mais rien n'a été fait.

Deux ans et demi plus tard, la mandature correspondant aux élections provinciales arrive à son terme et il est juridiquement très compliqué d'en organiser de nouvelles sur les bases transitoires et temporaires d'un accord désormais révolu. Les indépendantistes se sont retrouvés dans une impasse, et ils ont choisi l'insurrection pour en sortir.

La plupart des émeutiers sont mineurs, les autres n'ont pas la trentaine. La très grande majorité n'est donc pas en activité, beaucoup ne sont pas ou plus scolarisés et pourtant, on assiste à une organisation méthodique, préparée, organisée, ciblée ; une communication dans plusieurs langues, très bien préparée, avec des références soignées ; la logistique elle-même est impressionnante.

En face, les riverains ont assisté, impuissants, à l'incendie de leurs entreprises, de leurs outils de travail, des écoles, des supermarchés, des médiathèques - il ne s'agit pas de voler, il faut casser et brûler. Alors ils se sont organisés quartier par quartier, en dressant des barricades. Tous, nous étions terrorisés.

Et je m'interroge. Quel formidable pays nous pourrions faire, si toute cette organisation et cette énergie étaient mises au service de l'économie.

« Vivre avec ». Comment allons-nous travailler et avancer ensemble dans nos entreprises, demain ? Mes salariés sont pour moitié Kanak, et en plein cœur des émeutes, je me suis organisé pour leur verser leur acompte afin qu'ils ne subissent pas au-delà de la honte qu'ils éprouvent, les conséquences d'une guerre qu'ils ne veulent pas. Ils m'ont appelé pour me remercier. Comme toujours, comme avant.

On a essayé d'interroger leurs meneurs, mais ils restent à ce jour introuvables et muets. Imaginez un pays comme la France, attaqué par une partie de sa population avec

> *« La discussion est indispensable et incontournable. Pour qu'elle aboutisse, il faut un médiateur car la confiance est rompue ; cela va prendre beaucoup de temps. Et pour pouvoir le faire, il est indispensable que nous soyons placés sous la tutelle de l'Etat »*

le représentant de la première institution qui ne réalise aucune prise de parole au bout de cinq jours et cinq nuits, et qui reste à ce jour introuvable.

C'est un coup d'Etat. Car ce qui vient de se passer n'est pas qu'une attaque contre l'économie calédonienne (comme la CCAT l'a écrit et annoncée). C'est bien plus grave. Sans une reprise en main, la Calédonie ne s'en relèvera pas. Elle a besoin de l'aide de l'Etat. De son Etat. Pas de celle d'un autre.

Nous venons de passer de la volonté de « vivre ensemble » à l'obligation de « vivre avec ». La discussion est indispensable et incontournable. Pour qu'elle aboutisse, il faut un médiateur car la confiance est rompue ; cela va prendre beaucoup de temps. Et pour pouvoir le faire, il est indispensable que nous soyons placés sous la tutelle de l'Etat qui, lui seul, peut nous apporter les moyens financiers et opérationnels pour nous permettre de repartir.

Notre contrat social vient d'être brisé. Il ne peut repartir sur les mêmes bases ni avec les mêmes acteurs ou le même équilibre que ceux qui l'ont établi.

Vincent M. *,
dirigeant en Nouvelle-Calédonie d'une entreprise de maintenance industrielle, employant plusieurs dizaines de salariés.

(*) Le prénom a été modifié pour garantir l'anonymat et la sécurité de l'auteur de la tribune

Co-autrice d'un rapport parlementaire, la députée macroniste **Anne Genetet** plaide pour que Paris réintègre le comité des plans nucléaires de l'Alliance atlantique

« La France manque d'une stratégie au sein de l'Otan »

« Bonsaï »

Anne Genetet, députée Renaissance, a présenté, mercredi 22 mai, les conclusions de la mission d'information sur « les enjeux, le rôle et la stratégie d'influence de la France dans l'Otan », dont elle était co-rapporteure avec son homologue de La France insoumise Bastien Lachaud.

Interview Jean-Dominique Merchet

ANNE GENETET, députée Renaissance, est la co-autrice d'un rapport parlementaire sur « les enjeux, le rôle et la stratégie de la France dans l'Otan ». Le co-rédacteur, le député LFI Bastien Lachaud, exprime des points de vue souvent très différents sur le sujet. Comme lui, Anne Genetet siège à la commission de la défense. Elle est élue, depuis 2017, de la 11e circonscription des Français de l'étranger, qui couvre l'Asie et la Russie.

En France, l'Otan reste un sujet politiquement chaud, très loin de faire le consensus comme dans la plupart des pays européens. Quel était l'objet de ce rapport ?

Faire le bilan de la réintégration de la France dans le commandement militaire intégré de l'Otan en 2009 et s'interroger sur la stratégie d'influence française en son sein, tout en s'intéressant à la perception des positions françaises par nos partenaires. Notre rapport intervient alors que la guerre en Ukraine a mis en évidence le rôle central de l'Otan dans la défense territoriale de l'Europe. Le point de départ, c'était le sentiment dominant selon lequel la France ne s'investit pas à la hauteur suffisante au sein de cette organisation, l'idée que notre pays est vu comme l'empêcheur de tourner en rond, en voulant toujours mettre en avant la défense européenne. Au terme de notre mission d'information, on constate que la France, qui conserve une position singulière, est très appréciée par les alliés, y compris américains. Pour eux, la France a une super armée et c'est un allié sur lequel on peut compter. Nous n'avons jamais entendu des critiques sur le thème : la France nous gêne ou nous dérange.

Qu'avez-vous appris au cours de votre mission d'information ?

Ce qui m'a le plus frappé, c'est le fait que pour les Etats-Unis, l'Otan, c'est d'abord un grand marché pour son industrie d'armement. C'est pour cela que je ne crois pas au retrait des Etats-Unis, même si Donald Trump était élu. MAGA (Make America Great Again) n'est pas possible sans l'Otan… parce qu'il faudrait alors fermer des usines sur le sol américain. Cela pose de vraies questions pour l'industrie européenne de défense, comme le note le récent rapport de nos collègues Jean-Louis Thiériot et Jean-Charles Larsonneur sur l'industrie de défense et l'autonomie stratégique. Je regrette d'ailleurs que nous n'ayons pas pu voir les industriels concernés. On le sait peu, mais le retour de la France dans le commandement militaire intégré a permis à des industriels, comme Thales, de décrocher des contrats importants. Mais on pourrait faire plus ! J'ai fait un autre constat : la France a une excellente armée, mais, du fait de son caractère échantillonnaire – « bonsaï » comme on dit –, elle ne peut pas agir autrement qu'en coalition. C'est un constat largement partagé, mais pas par mon co-rapporteur insoumis.

Quelle est votre principale conclusion ?

L'absence de stratégie de la France au sein de l'Otan. Chacun travaille en silo et l'on aurait besoin d'une feuille de route interministérielle, au-dessus du ministère des Armées et du Quai d'Orsay. Nous devons être plus ambitieux… sans être arrogants ! Il faut investir les postes les plus

> *« Sans rompre avec les Etats-Unis, l'Otan est une opportunité pour avancer vers une autonomie stratégique européenne »*

importants, au secrétariat général et dans l'organisation militaire. La France a obtenu le poste prestigieux de Sact (Supreme Allied Commander Transformation) à Norfolk, qui travaille sur le long terme, mais il faut être plus présent dans la partie Operations (Allied Command Operations) en Europe. Nous avons encore des trous dans la raquette et l'on ne peut se satisfaire que seuls 75% des postes soient pourvus. Au total, 763 militaires et civils français servent au sein des structures de l'Otan. Il n'y a aucune raison qu'un Français ne devienne pas un jour secrétaire général de l'Otan.

Vous dites qu'il faut en finir avec « l'obsession de l'UE que notre pays évoque à tout propos », rejoignant Macron dans *The Economist* pour qui « l'UE ne s'est pas conçue comme un élément de puissance militaire », proposant de « renforcer le pilier européen de l'Otan ». Est-ce un adieu à l'Europe de la défense ?

Je n'aime pas cette expression d'Europe de la défense. Il faut renforcer le pilier européen de l'Otan en mettant plus d'argent, pour aller vers une souveraineté stratégique, une défense européenne plus autonome, moins dépendante des Etats-Unis, tout en redisant que nous resterons toujours alliés. Sans rompre avec les Etats-Unis, l'Otan est une opportunité pour avancer vers une autonomie stratégique européenne. Le chemin sera long. Sur l'Otan, j'observe en France beaucoup de fantasmes et de méconnaissances. Il faut tourner la page de Gaulle, ça n'a plus de sens aujourd'hui. Face l'agressivité russe, on a une alliance qui fonctionne : on ne peut pas faire sans l'Otan. On n'a pas le choix.

La France doit-elle aller plus loin dans le domaine nucléaire au sein de l'Otan ?

Oui, je le crois, si l'on veut être des alliés exemplaires. Il faut que notre dissuasion nucléaire soit mieux comprise par les Européens et nous devons entendre ce que les Alliés considèrent comme étant leurs intérêts vitaux. En aucun cas, il ne s'agit de partager la décision d'emploi de l'arme nucléaire, mais on peut imaginer des doubles clés ou des pilotes allemands ou polonais dans nos avions… Contrairement à la position officielle, je pense que la France devrait rejoindre le Groupe des plans nucléaires de l'Otan – une décision qui serait un « choc de confiance » vis-à-vis de nos alliés.

@jdomerchet 𝕏



SIPA PRESS

Anne Genetet estime que la France a une « excellente armée mais qui ne peut agir autrement qu'en coalition ».

Le Premier ministre britannique a confirmé mercredi l'organisation d'un scrutin le 4 juillet

Sunak annonce des élections législatives express

Enfin!

Fort de résultats encoureagants sur le front de l'inflation, l**e chef du gouvernement espère capitaliser sur une promesse tenue.**

Chloé Goudenhooft (à Londres)

ENFIN UNE BONNE NOUVELLE pour les conservateurs ! L'inflation n'a progressé que de 2,3% sur un an en avril, contre 3% en mars. C'est le taux le plus bas depuis 2021, porté par une baisse des prix du gaz et de l'électricité, mais aussi de l'alimentation. Pour Rishi Sunak, c'est un succès. « Quand je suis entré à ce poste, réduire de moitié l'inflation était ma priorité, a-t-il indiqué. Nous y sommes parvenus et maintenant nous sommes de retour à la normale. »

Galvanisé par cette nouvelle, le Premier ministre a rassemblé son gouvernement l'après-midi même pour annoncer enfin la date des élections législatives, fixée au 4 juillet. Il avait jusqu'au mois de janvier 2025 pour organiser le scrutin, mais Rishi Sunak a voulu battre le fer tant qu'il était chaud et démarrer une campagne express à coup de slogans sur une promesse tenue.

Mais les chiffres annoncés mercredi sont à interpréter avec prudence. « Si c'est une nouvelle assez bonne, l'inflation est plus élevée que prévu, confirme Stephen Hunsaker, chercheur spécialiste des questions économiques à l'institut The UK in a Changing Europe. On s'attendait plutôt à 2,1%. Le véritable objectif est de revenir au taux de 2%. »

Quoi qu'il en soit, le chiffre reste relativement abstrait pour les Britanniques. « Selon nos sondages, la population a tendance à interpréter une baisse de l'inflation comme une baisse des prix, rappelle Stephen Hunsaker. Or, cela ne se traduit que par une hausse plus faible. »

Du côté des milieux d'affaires, la nouvelle est aussi reçue avec des pincettes. « Si la situation s'est améliorée, les perspectives sont encore incertaines, a réagi David Bharier, directeur de la Recherche à la Chambre de Commerce Britannique. Les entreprises britanniques ont besoin que les responsables politiques leur proposent une vision à long terme de l'économie, et notamment qu'ils prennent des mesures pour faciliter les échanges commerciaux, en particulier avec l'Union européenne. »

Rwanda. La vraie bonne nouvelle, pour les entreprises comme pour les particuliers, ne peut venir que de la Banque d'Angleterre, avec une révision possible des taux d'intérêt le 20 juin. David Bharier veut croire que d'autres données récentes soutiennent une décision en ce sens, comme une croissance économique de 0,6% au premier trimestre, plus importante que prévu.

Mais Stephen Hunsaker ne croit pas en un signe positif de l'institution d'émission britannique. « Il est presque certain que la Banque d'Angleterre ne baissera pas ses taux en juin, affirme-t-il. Avec une inflation de 2,1%, il y aurait eu environ 50% de chances pour que ce soit le cas, mais aujourd'hui, c'est improbable. Même une baisse en août me paraît difficile. »

Jeremy Hunt pourrait toutefois s'appuyer sur ce recul de l'inflation pour promettre une nouvelle baisse de l'équivalent des cotisations sociales à l'automne, en cas de réélection au mois de juillet. « Il s'agirait d'un choix politique et non d'une décision économique saine, prévient Stephen Hunsaker. Déjà, l'impact de cette baisse d'impôt est relativement faible pour la population. Mais nos sondages le prouvent : étant donné la situation du NHS, le service national de santé, par exemple, les Britanniques préfèrent actuellement le financement des services publics aux réductions d'impôts. »

Si tout se passe « bien » pour le gouvernement, les élections de juillet devraient se superposer aux premiers départs de demandeurs d'asile vers le Rwanda. Pour Rishi Sunak, ce serait une façon d'aborder ces élections avec une deuxième mesure accomplie en poche.

@chloegouden 𝕏

Le soutien français à la CPI a terni la célébration des 75 ans des relations avec l'Etat hébreu, à laquelle le ministre a assisté

Stéphane Séjourné chahuté à la soirée de l'ambassadeur d'Israël

Ferrero

Invité au Sénat, le ministre des Affaires étrangères de l'Etat hébreu, Israël Katz, a dénoncé la décision de la Norvège, de l'Irlande et de l'Espagne de reconnaître l'existence d'un Etat Palestinien, la qualifiant d'« attaque contre la souveraineté israélienne ».

Lola Ovarlez

DANS UN GRAND HÔTEL PARISIEN, Israël a célébré deux anniversaires mardi soir. Le 76e anniversaire de sa création, mais aussi les 75 ans de relations diplomatiques avec la France. Trois quarts de siècle, ça se fête. Parmi les convives, les représentants de la communauté juive et israélienne pouvaient déguster falafels et sushis aux côtés d'amis de l'Etat hébreu, comme l'imam Chalgoumi, ou encore d'élus tels que les députés Caroline Yadan (Renaissance), Jérôme Guedj (PS) et Meyer Habib (apparenté LR), le président (LR) de la région Auvergne-Rhône-Alpes Laurent Wauquiez ou le président ded Républicains, Eric Ciotti.

L'heure, néanmoins, n'était pas à la légèreté. Sept mois après le 7 octobre, « le cœur et le temps se sont arrêtés » pour les Israéliens, a redit le nouvel ambassadeur Joshua Zarka. Partout dans la salle, les pins de ruban jaune renvoyaient d'ailleurs au souvenir des 128 otages encore détenus à Gaza. La France et Israël en partagent trois, dont Ohad Yahalomi. Sa mère a été la première à prendre la parole ce soir-là.

Une autre ombre planait sur l'assemblée. La veille, le procureur général de la Cour pénale internationale avait requis des mandats d'arrêt contre Benjamin Netanyahu et son ministre de la Défense, Yoav Gallant. « C'est assez étrange de célébrer ces anniversaires dans ce contexte », a soupiré un diplomate israélien. Le cœur n'est pas vraiment à la fête, quand on est accusé de crimes de guerre à Gaza.

Mécontentement. La présence du ministre des Affaires étrangères, Stéphane Séjourné, a, elle aussi, pesé. La communauté juive et israélienne n'a pas avalé le communiqué de la France en soutien à la CPI. « J'attends qu'il parle pour pouvoir le huer », a lâché une invitée sur un ton de semi-plaisanterie. Son discours se voulait pourtant amical, promettant que « la France se tient aux côtés d'Israël » malgré quelques interruptions techniques. « Je crois qu'il y a un problème de micro », s'est-il excusé. Au milieu de la foule, une voix féminine lui a répondu : « Heureusement ! » D'autres ont préféré exprimer leur mécontentement en tournant le dos au ministre. « Mais qu'est-ce qu'il se passe ? », s'est étonné un diplomate américain, dont le pays a, contrairement à la France, rejeté pleinement la décision du procureur général.

« Les tensions étaient évidentes. Beaucoup d'entre nous avons été choqués par ce communiqué », confie Anne-Sophie Sebban, la directrice de l'American Jewish Committee (AJC) à Paris, présente ce soir-là. Quelques heures plus tôt, le ministre avait déjà rectifié le tir en appelant à ne pas « créer d'équivalence » entre Israël et le Hamas, dont trois membres sont aussi visés par la CPI. Mais les invités espéraient davantage de solidarité dans son discours. Son homologue israélien, Israël Katz, l'a même réclamé publiquement. « Il est important que vous annonciez haut et fort que la proposition du procureur général est honteuse et scandaleuse, et donc inacceptable pour vous et le gouvernement français. » Il a été couvert d'applaudissements.

Une relation de 75 ans n'est jamais un long fleuve tranquille et certains anniversaires sont plus orageux que d'autres. « Les divergences d'opinion entre Israël et la France sont celles d'amis et alliés proches », a ainsi assuré Israël Katz. Une manière d'anticiper leurs discussions en privé, qui se sont prolongées ce mercredi.

@lolaovarlez 𝕏

En Nouvelle-Calédonie, « l'Etat est sorti de son rôle d'arbitre impartial »

Sarah Mohamed-Gaillard : « La temporalité retenue par le gouvernement ne correspond pas à celle des Kanak. Or, il est impossible d'espérer parvenir à une solution politique sans eux »

Pour l'Opinion, l'historienne Sarah Mohamed-Gaillard ausculte la situation éruptive en Nouvelle-Calédonie. L'archipel est toujours en proie aux violences alors qu'Emmanuel Macron est arrivé sur place ce mercredi soir pour installer une « mission » de dialogue.

Après ces journées d'une extrême violence sur le Caillou, où en est la société calédonienne ?

Indéniablement, des clivages communautaires ont ressurgi. Ils n'avaient jamais disparu mais s'étaient apaisés depuis les accords de Matignon (1988) et de Nouméa (1998). Kanak et Européens, comme les autres communautés du territoire, sont profondément sous le choc. Des traumas coloniaux remontent à la surface, des communautés s'opposent, des identités se déchirent. Les spécialistes de l'Océanie appréhendaient cette situation et craignent désormais que des déclarations abruptes ne compromettent le retour à l'écoute et au dialogue.

La pression en faveur d'un report de la réforme constitutionnelle qui doit ouvrir le corps électoral s'est nettement accentuée. Y a-t-il eu un « passage en force » du gouvernement comme le disent les oppositions ?

Il y a eu un problème de méthode. La temporalité retenue par le gouvernement ne correspond pas à celle des Kanak. Or, il est impossible d'espérer parvenir à une solution politique sans eux. C'est ainsi : en Nouvelle-Calédonie, il y a un peuple premier et autochtone, qui a été colonisé par la France à partir de 1853 et demande aujourd'hui à ce que l'on reconnaisse sa souveraineté. Edouard Philippe l'avait bien compris. En 2018, chacun de ses déplacements dans l'archipel s'inscrivait dans les pas de Michel Rocard. Sa gestion du premier référendum d'autodétermination avait été unanimement saluée. Le résultat ne souffrait alors d'aucune contestation, même s'il s'agissait d'une défaite pour les indépendantistes.

En revanche, l'organisation du troisième référendum au mépris des cérémonies rituelles de deuil kanak et des demandes portées par les indépendantistes a constitué un point de fracture. L'entrée au gouvernement de Sonia Backès, la cheffe de file des loyalistes, couplée au rattachement des Outre-mer au ministère de l'Intérieur a été une vexation supplémentaire, comprise comme une prise de partie de l'Etat en faveur des non-indépendantistes. À la crise politique est venue s'ajouter la crise économique du nickel, essentiel à l'écosystème de l'archipel. Résultat : le gouvernement n'a pas réussi à renouer un dialogue tripartite entre indépendantistes et non-indépendantistes. En sortant de son rôle d'arbitre impartial, l'Etat a mis fin à un consensus qui durait depuis 1988.

Est-il abusif de présenter le gel du corps électoral comme une forme de compensation de la dette coloniale ?

Au cours de l'histoire coloniale de la Nouvelle-Calédonie, les Kanak ont été dépossédés de leurs terres, ségrégués, marginalisés. Le suffrage universel ne leur a été pleinement octroyé qu'à partir de 1957. Et il a fallu attendre 1962 pour voir le premier bachelier issu de la communauté kanak. Les Kanak sont aujourd'hui en minorité, bien qu'ils représentent la première communauté de Nouvelle-Calédonie avec 41% de la population totale. Depuis le boom du nickel à la fin des années 1960, ils ont été mis en minorité démographique par des vagues d'installation successives de métropolitains sur la Grande-Terre.

Le processus des accords de Matignon (1988), puis de l'accord de Nouméa (1998), a permis de gros efforts de rééquilibrage et de rattrapage entre provinces et entre communautés. Subsistent néanmoins de fortes disparités socio-économiques entre Kanak et Européens : les Kanak accèdent très difficilement à des postes à responsabilités, ils sont moins diplômés, subissent le chômage et des discriminations à l'embauche. Il suffit de lire les statistiques ethniques (autorisées en Nouvelle-Calédonie) pour comprendre le poids de la colonisation. Ce n'est pas être dans la culture de la repentance que de dire cela.

Comment justifier cette exception au sein de la République française qui consiste à exclure des citoyens du corps électoral en fonction de leur durée d'enracinement en Nouvelle-Calédonie ?

L'enjeu de la composition du corps électoral revêt une dimension existentielle dans la lutte kanak. Pour les Kanak, ouvrir le collège électoral à 25 000 nouvelles personnes est un acte de recolonisation ; une submersion des voix indépendantistes par des flux migratoires. Pour certains Européens installés dans l'archipel après 1998, il s'agit d'un déni de démocratie puisque des citoyens résidant sur un territoire n'ont pas le droit de vote aux élections provinciales qui détermine la composition du Congrès. Cette lecture méconnaît toutefois l'histoire de l'archipel comme la spécificité du chemin de décolonisation tracé par les accords.

Lorsque François Mitterrand est arrivé à l'Elysée en 1981, les indépendantistes l'ont soutenu dans l'espoir de voir leur droit à l'autodétermination reconnu. Si le Président de la République reconnaît ce droit, il n'entend pas sortir du principe démocratique « un homme égale une voix ». Ce n'était pas acceptable pour les Kanak en situation minoritaire. De fait, en Nouvelle-Calédonie, la démographie dicte les orientations politiques. Ici encore, l'histoire compte : en 1972, une circulaire de Pierre Messmer, alors Premier ministre, explique qu'il faut « planter du blanc » en Nouvelle-Calédonie.

> *« Sur les réseaux sociaux, des comptes liés à l'Azerbaïdjan propagent des fake news. Mais faire des ingérences étrangères la source du problème sur place ne correspond pas à la réalité. L'impasse politique ne vient pas de là »*



SIPA PRESS

Alors que l'archipel a retrouvé un semblant de calme, les **émeutes** – ici à Nouméa, le 17 mai – ont fait six morts.

Est-ce à dire que tout métropolitain serait perçu comme un « colon en puissance » ?

Pas nécessairement. Il faut regarder la durée d'enracinement des populations sur plusieurs générations. En mai 1983, lors d'une table ronde à Nainville-Les-Roches, les indépendantistes représentés par Jean-Marie Tjibaou ont reconnu l'existence d'une double légitimité : celle du peuple kanak et celle des autres, les « victimes de l'histoire », issues des colonisations pénale et libre. Dès lors, la légitimité à se prononcer sur l'autodétermination dépend de l'ancienneté du lien qui unit un individu à la Nouvelle-Calédonie.

DR

Historienne

Spécialiste de l'Océanie, **Sarah Mohamed-Gaillard** est enseignante à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco). Elle a notamment publié *Histoire de l'Océanie* (Armand Colin, 2015).

La comparaison de la Nouvelle-Calédonie à l'Algérie française, autre colonie de peuplement, résiste-t-elle à l'examen historique ?

La mise en perspective n'est pas dénuée de sens. Le principe des colonnes mobiles de Bugeaud utilisées lors de la conquête coloniale en Algérie a été mobilisé lors des actions de pacification de la Grande-Terre. Il s'agissait de pratiquer la politique de la terre brûlée. De même, le régime de l'indigénat pensé pour l'Algérie a été mis en place en Nouvelle-Calédonie entre 1887 et 1947. Ensuite, il y a eu des contacts militants entre Kanak indépendantistes et leaders du Front de libération national (FLN). Le nom de Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) ne vient pas de nulle part. A cela s'ajoute le fait que des Français d'Algérie ont migré vers la Nouvelle-Calédonie après l'indépendance de 1962. Dans les deux cas, il s'agit aussi de colonies de peuplement qui éprouvent la capacité de la France à décoloniser pacifiquement.

Quel rôle ont joué, selon vous, les ingérences étrangères dans le déferlement de violences en Nouvelle-Calédonie ?

Sur les réseaux sociaux, on voit bien que des comptes liés à l'Azerbaïdjan propagent des fake news. Mais faire des ingérences étrangères la source du problème en Nouvelle-Calédonie ne correspond pas à la réalité. L'impasse politique ne vient pas de là. Le complexe géostratégique de l'Océanie n'est plus le pré carré occidental. Les tensions internationales sont désormais très présentes en Océanie, avec des effets sur le jeu régional. L'influence des anciennes puissances coloniales historiquement investies en Océanie – les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France –, ainsi que l'Australie et la Nouvelle-Zélande, est remise en cause par des puissances telle que la Chine qui s'est imposée comme un acteur régional, mais aussi par des Etats insulaires qui défendent leur propre agenda diplomatique et sécuritaire. Dans ce contexte, les manquements ou les erreurs des puissances traditionnellement investies en Océanie seront systématiquement exploités par des Etats opportunistes tels que la Chine et l'Azerbaïdjan.

Interview Antoine Oberdorff
@A_Oberdorff

Lignes de fond

Philippe Mudry

L'Europe face à la vague protectionniste



Peut-on encore promouvoir en Europe une politique ouverte au commerce mondial alors que la Chine et les Etats-Unis ne jouent le jeu ni l'un, ni l'autre ? Le défi est mortel pour notre continent, dont les populistes ont beau jeu, à l'approche des européennes, de vilipender « l'angélisme » consistant à prôner la liberté des échanges. Celle-ci n'est pourtant pas le risque principal ; c'est bien d'une remise en cause de ses principes commerciaux que l'Europe doit se garder le plus fermement.

Les sirènes protectionnistes sont bien séduisantes. La Chine a décidé de faire supporter à ses concurrents industriels mondiaux l'inconséquence de sa politique de croissance, faite de surinvestissements massifs avec, pour contrepartie, l'absence de transferts fiscaux ou sociaux suffisants pour inciter les ménages à épargner moins et consommer davantage. Les exportations resteront le moteur de l'activité, à grand renfort de soutien public.

A l'inverse, aux Etats-Unis, les deux candidats à la Maison Blanche se livrent une course à l'échalote protectionniste, dictée par l'intérêt de leurs champions industriels, d'aujourd'hui (automobiles) ou de demain (numériques). Le relèvement à 100% des droits de douane sur les véhicules électriques chinois décidé par Joe Biden n'est pas qu'un clou de plus dans le cercueil des règles commerciales internationales ; c'est une invitation à la Chine de déverser ailleurs leurs produits subventionnés. En Europe, par exemple.

Déséquilibre. Victime désignée de la joute entre superpuissances, sans recours crédible auprès d'une OMC paralysée, l'UE se voit sommée de choisir son camp. Doit-elle suivre la route tracée à Washington, comme l'y invite la secrétaire au Trésor Janet Yellen ? Cette option n'est pas dans son intérêt, ni sur la forme ni sur le fond.

Sur la forme, la décision américaine a, dans le registre commercial, la subtilité de la politique de la canonnière. Sur le fond, il s'agirait d'un reniement des principes qui ont fait de l'Union la première puissance commerciale du monde et sont à la source de sa prospérité. Si la politique de Pékin menace ses champions de l'automobile – qui sont à l'origine de la moitié des véhicules importés de Chine – ou de l'écologie, des mesures de rétorsion limitées se justifient, mais assez limitées pour écarter tout risque d'escalade commerciale qui saperait, à brève échéance, le modèle économique de l'UE.

Hier comme aujourd'hui, le vrai sujet reste le déséquilibre du commerce euro-chinois, du fait du tarissement, année après année, du courant exportateur européen. Il y a belle lurette que la Chine a opté pour une politique de substitution aux importations. Si l'Europe veut se défendre sans se renier, c'est la quête d'échanges équilibrés qui doit la guider, solution la moins dangereuse pour elle.

Elle a commencé, et une correction, encore très insuffisante, s'esquisse au vu des chiffres de 2023. Elle doit poursuivre cette mutation, non dans une logique d'autarcie comme la Chine, mais d'indépendance qui constitue, en ces temps troublés, une solide base de consensus.

@PhMudry

PIERRE CHIQUELIN

l'Opinion BEY MEDIAS PRESSE & INTERNET SASU - 8, rue Bellini, 75116 Paris - www.lopinion.fr - Actionnaire : Bey Médias SAS. **Président, directeur de la publication :** Nicolas Beytout. **Vice-président, rédacteur en chef :** Rémi Godeau. **Rédacteurs en chef adjoints :** Olivier Baccuzat, Emmanuel Ginisty, Raphaël Legendre et Cécile Desjardins. **BEY MEDIAS PUBLICITÉS** - Tél : 01 40 69 46 96. **Directrice générale adjointe, commerce :** Cécile Colomb. **Publicité commerciale :** Ronan Daligault, Jean-Sylvain Laborde, Pierre-Louis Orsini. **Publicité financière :** Nicolas Wattinne. **SERVICE ABONNEMENTS L'OPINION :** 45 avenue du Général Leclerc, 60643 Chantilly Cedex - Tél : 01 55 56 70 73 du lundi au vendredi de 9h à 18h - Email : abonnements@lopinion.fr. Formule d'abonnement pour 1 an - France métropolitaine : 319 €. **IMPRESSION :** Paris Offset Print (La Courneuve). Dépôt légal mai 2013 - ISSN : 2266-9922 / CPPAP : 1128 C 91894. Papier produit à partir de fibres issues de forêts certifiées gérées durablement. Origine du papier : Norvège. Taux de fibres recyclées : 0%. Eutrophisation : Ptot 0,022 kg / tonne de papier

THE WALL STREET JOURNAL.
DOW JONES | 23 mai 2024 | & l'Opinion | NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

Iran: le très discret fils de l'ayatollah Khamenei dirige le pays dans l'ombre


SIPA PRESS

Depuis des dizaines d'années, Mojtaba Khamenei entretient des liens avec les personnages clés de l'appareil sécuritaire iranien.

Alors que la mort du président iranien Ebrahim Raïssi soulève des questions urgentes au sujet de la direction du pays, Mojtaba Khamenei, le fils puissant et très discret du guide suprême Ali Khamenei, est prêt à jouer un rôle central.

Pour la plupart des Iraniens, ce fils est une énigme. Il n'occupe aucun poste public, limite ses apparitions et ne fait jamais de discours. Depuis des dizaines d'années, Khamenei le jeune entretient des liens avec les personnages clés de l'appareil sécuritaire et de renseignement en Iran et il est devenu une puissance de l'ombre, tout particulièrement sous M. Raïssi, qui était considéré comme un président complaisant sans pouvoir personnel.

M. Raïssi était considéré comme le probable successeur du guide suprême de 85 ans, à la santé fragile. En tant que président, il servait d'instrument à des individus et à des réseaux plus puissants exerçant leur pouvoir en coulisses.

La mort de M. Raïssi dans un accident d'hélicoptère le 19 mai a fait naître toutes sortes de conjectures sur le successeur de l'ayatollah Khamenei, et l'on se demande si le prochain président sera aussi manipulable par ceux qui tirent les ficelles du pouvoir, c'est-à-dire l'entourage du fils de M. Khamenei et le Corps des gardiens de la révolution.

Ces dernières années, il a beaucoup été murmuré que Mojtaba Khamenei pourrait être favori pour succéder à son père, mais les fins connaisseurs de l'Iran et les analystes politiques estiment que c'est peu probable. Selon eux, il serait bien plus puissant en restant dans l'ombre.

« Cela fait vingt ans que Mojtaba Khamenei et son réseau décident de tout », avance Hamidreza Azizi, spécialiste de l'Iran et chercheur invité au German Institute for International and Security Affairs. « Aujourd'hui, il ne fait pas de doute que pour Khamenei lui-même, la principale difficulté consiste à trouver quelqu'un qui ait exactement les mêmes caractéristiques que Raïssi. »

Selon M. Azizi, « cela permettrait une configuration dans laquelle Mojtaba pourrait conserver et même étendre son pouvoir, tout en gardant son rôle de l'ombre, loin des yeux du public. »

Dans tous les cas, Mojtaba Khamenei, qui a 54 ans, jouera un rôle central dans la reconfiguration du paysage politique de l'Iran d'ici à l'élection présidentielle prévue fin juin et la succession prochaine de son père.

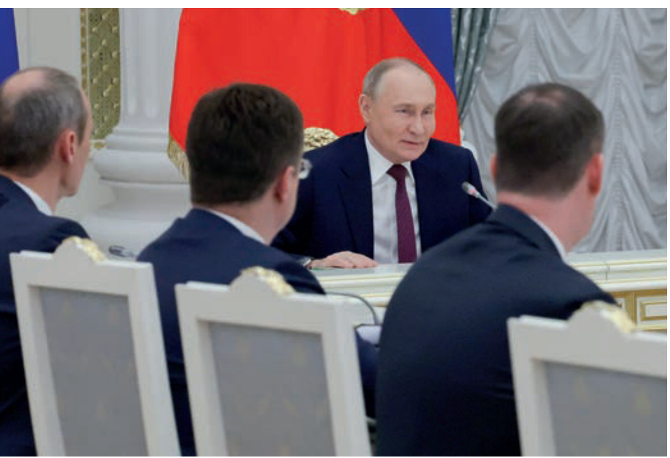
Ces politiques vont contribuer à déterminer l'avenir de l'Iran tandis que le pays s'engage plus profondément dans les conflits régionaux et affronte le mécontentement croissant de sa population. La mort de M. Raïssi a, au moins à court terme, placé un vrai fidèle de Mojtaba Khamenei dans le fauteuil présidentiel. Mohammad Mokhber, président par intérim jusqu'à l'élection et qui pourrait se présenter lui-même, a été placé par M. Khamenei à la tête de la gestion du

Lire IRAN en page III

En nommant ses « petits princes », Poutine régénère l'élite du régime

Le président russe Vladimir Poutine a promu une nouvelle cohorte de hauts fonctionnaires, dont certains ont des liens familiaux avec son cercle rapproché actuel, afin de disposer d'une nouvelle génération de lieutenants dévoués à la fois à sa guerre en Ukraine et au conflit idéologique plus large qui oppose le Kremlin à l'Occident.

L'ascension de ceux que l'on appelle les « petits princes » – parmi lesquels les fils de deux de ses plus proches confidents et son ancien garde du corps qui prétend avoir sauvé le président des griffes d'un ours brun – a pour but d'assurer la pérennité d'un régime de plus en plus autocratique et belliqueux.


SIPA PRESS

Vladimir Poutine lors d'une réunion avec son nouveau cabinet, le 14 mai, au Kremlin.

Le fonctionnement de l'élite politique russe a toujours eu la réputation d'être opaque, même pour les éminents spécialistes du Kremlin. Mais selon les observateurs, le dernier remaniement est symptomatique du caractère très personnifié et dynastique de la structure du pouvoir que M. Poutine a mise en place depuis son accession à la tête du pays, il y a plus de deux décennies.

« En Russie, on part du principe que la guerre en Ukraine va durer des années et qu'elle n'est qu'un front d'un conflit plus large avec un Occident hostile, explique Mark Galeotti, directeur de Mayak Intelligence et fin connaisseur de la vie politique russe. C'est pourquoi nous assistons à des préparatifs pour le long terme, comme le montre la montée en puissance des petits princes, qui permettent de former progressivement une nouvelle génération politique loyale. »

La réflexion du Kremlin reflète également les préoccupations croissantes de l'Occident, qui craint que l'invasion russe, entrée dans sa troisième année, ne vire à une longue guerre d'attrition.

Après l'investiture de M. Poutine pour son cinquième mandat présidentiel au début du mois, le remaniement a récompensé les liens familiaux et les collaborateurs de longue date. Parmi les personnes promues figurent Dmitry Patrouchev, dont le père, Nikolaï Patrouchev, a orchestré l'assassinat du dirigeant rebelle de Wagner l'année dernière, et Boris Kovalchuk, le fils de l'homme présenté par le département américain du Trésor comme le banquier de M. Poutine.

Le président russe a également remplacé au ministère de la Défense son fidèle de longue date Sergueï Choïgou par Andreï Beloussov, un macroéconomiste – une manœuvre qui souligne le changement d'état d'esprit

Lire POUTINE en page II

Faute d'hommes, les Ukrainiennes vont à la mine

Pendant des années, Olga Khandriga s'est imaginé aller, elle aussi, travailler sous terre, dans la mine de charbon de sa ville de l'est de l'Ukraine. Il lui a fallu attendre l'invasion russe pour voir son rêve devenir réalité.

Depuis que les hommes ont quitté leurs postes pour aller combattre les forces russes, Kiev est revenu sur une loi qui interdisait aux femmes d'exercer des métiers dans des conditions « dangereuses ou préjudiciables ». Le travail sous terre en faisait partie : c'est donc grâce à cette suspension que Mme Khandriga est aujourd'hui responsable adjointe d'une section de la mine.

« Je me sens bien là où je suis, je sais que je fais ce que j'ai envie de faire », explique cette femme qui a suivi des études d'ingénierie minière et a passé la moitié de sa vie à la mine... mais à la surface.

La guerre durant depuis plus de deux ans, certaines Ukrainiennes font leur entrée dans des secteurs de l'économie traditionnellement très masculins. Les entreprises ont exhorté l'Etat à dispenser leurs salariés de leurs obligations militaires, affirmant qu'une économie solide est indispensable à l'effort de guerre. Mais les troupes ukrainiennes se réduisant comme peau de chagrin et cédant du terrain dans l'est et le nord du pays, Kiev n'a plus vraiment le choix. Une nouvelle loi est entrée en vigueur la semaine dernière ; elle oblige tous les hommes éligibles au service militaire et âgés de 26 à 60 ans à s'enregistrer auprès des autorités.

Avant cet élargissement, entre 10% et 15% des effectifs des entreprises ukrainiennes étaient d'ores et déjà mobilisés, souligne

Lire UKRAINIENNES en page II

Edited from the original

POUTINE

Suite de la page I

du Kremlin. Lorsque Moscou a envahi l'Ukraine en février 2022, elle s'attendait à une guerre éclair de quelques jours. Aujourd'hui, la Russie a intégré qu'un conflit de long reposait autant sur l'industrie que sur les forces militaires.

« Les nominations de M. Poutine montrent qu'il est prêt à faire la guerre longtemps, et que, pour cela, il fallait bénéficier de ressources plus importantes et

> *« Le gouvernement est en train de redevenir la plus grande entreprise du pays, et les héritiers des plus anciennes dynasties se rendent compte que c'est en fait là qu'il faut placer ses enfants*

mieux les gérer », indique Abbas Gallyamov, ancienne plume du président russe, dont il est aujourd'hui un adversaire.

Le Kremlin n'a pas répondu à une demande de commentaire.

Le remaniement opéré par M. Poutine vise également à écarter les menaces émanant des élites russes en plaçant leurs enfants ou leurs alliés à des postes plus ou moins importants et en les laissant se disputer les places de second rang. Le président entend ainsi continuer de jouer le rôle d'arbitre – celui qu'il préfère – et d'asseoir sa position dominante, selon les analystes.

« Il y va de la survie des élites claniques ; il s'agit donc d'une course à la loyauté », analyse Andrei Kolesnikov, chercheur associé au Carnegie Russia Eurasia Center, basé à Moscou.

Promouvoir des proches et des alliés n'est pas nouveau pour le régime de Poutine. Ce qui est inédit, c'est qu'en plus d'occuper des postes lucratifs dans le monde des affaires, des loyalistes se voient confier des postes de premier plan au sein de l'exécutif. « Le gouvernement est en train de redevenir la plus grande entreprise du pays, et les héritiers des plus anciennes dynasties se rendent compte que c'est en fait là qu'il faut placer ses enfants », souligne M. Galeotti.

L'un des bouleversements les plus inattendus concerne la famille Patrouchev. M. Poutine a, en effet, remplacé son plus vieil allié et confident, M. Patrouchev, par M. Choïgou à la tête du Conseil de sécurité.

En théorie, cette décision équivaut à une rétrogradation pour M. Patrouchev, ancien officier du KGB, qui sera désormais conseiller du Kremlin chargé de superviser la construction navale. « Ce changement de poste est une tentative de le garder dans le système, tout en le contrôlant davantage », précise M. Galeotti.

Parallèlement, M. Poutine a élevé le fils de M. Patrouchev au rang de vice-Premier ministre, alors qu'il était depuis près de six ans ministre de l'Agriculture.

Ce dernier, 46 ans, ancien banquier, mais aussi administrateur et technocrate compétent, a pris en charge le portefeuille de l'Agriculture à un moment où la Russie avait dépassé les Etats-Unis comme premier exportateur de blé au monde.

Mais les sanctions occidentales déclenchées après l'invasion de l'Ukraine par Moscou ont ébranlé ce secteur, qui était dépendant de l'approvisionnement en matériel agricole occidental. Cette situation a entraîné une inflation galopante du prix des œufs, qui avait augmenté d'environ 60% sur un an en décembre. M. Poutine a rejeté la faute sur le gouvernement, et le ministre de l'Agriculture a dû faire son mea-culpa. M. Patrouchev a déclaré qu'il « devait mieux travailler » et a demandé « une dernière chance ». Dans ses nouvelles fonctions, le vice-Premier ministre continuera à superviser le secteur agricole. Il n'a pas répondu à une demande de réaction.

De son côté, Alexeï Dioumine, l'ancien garde du corps de M. Poutine – dont il est aussi un partenaire occasionnel de hockey sur glace –, est de retour aux côtés du président comme assistant chargé de superviser l'industrie de la défense. Cet homme âgé de 51 ans était jusqu'ici gouverneur de la région de Toula, au sud de Moscou.

M. Dioumine affirme qu'un jour, lorsqu'il était chargé de la protection du président dans un chalet de montagne, il a effrayé un gros ours brun qui rôdait autour du refuge, tirant des coups de feu sur les pattes de l'animal pour le faire fuir.

Ancien officier de l'agence de renseignement militaire russe (GRU), M. Dioumine a participé à l'annexion de la Crimée, une région ukrainienne, par Moscou en 2014 et est devenu peu après vice-ministre de la Défense. M. Dioumine n'a pas répondu à une demande de commentaire.

Le fils Patrouchev et M. Dioumine sont depuis longtemps considérés par les kremlinologues comme de possibles successeurs de M. Poutine, qui fêtera ses 72 ans dans le courant de l'année. Les analystes estiment toutefois qu'il est peu probable que le président s'efface rapidement. La réforme constitutionnelle de 2020 lui permet de rester en fonction jusqu'en 2036, ce qui rend prématurée la question de la succession, ajoutent-ils.



SIPA PRESS

Alexeï Dioumine, l'ancien garde du corps de Vladimir Poutine, va superviser l'industrie de la défense pour le compte du président russe.

Cette vague de nominations indique plutôt une volonté de doter le régime de l'expertise technocratique nécessaire pour traverser un conflit prolongé.

« M. Poutine cherche à trouver le bon équilibre entre faucons et technocrates, estime M. Gallyamov. Les technocrates ne sont pas contre la guerre, bien sûr, mais ils cherchent des moyens de gérer la situation de manière adéquate. »

« Ils pensent que si nous continuons ainsi, le système pourrait s'effondrer comme l'Union soviétique avant lui », ajoute-t-il.

Boris Kovalchuk est un autre fils d'un membre du cercle rapproché de M. Poutine qui vient d'être propulsé à un poste de haut niveau. A 46 ans, il a été nommé à la tête de la Cour des comptes, un organe influent chargé de contrôler les dépenses de l'Etat. Avocat de formation, il a travaillé pour le géant russe du nucléaire Rosatom et, jusqu'à récemment, était à la tête de la société énergétique Inter RAO. Son père, Youri, magnat des médias – et une des rares personnes à avoir côtoyé le président physiquement pendant les confinements de la pandémie de Covid-19 –, contrôle un vaste réseau d'organes de presse pro-Kremlin.

Boris Kovalchuk n'a pas répondu à une demande de commentaire.

Parmi les autres promotions notables impliquant des proches de M. Poutine, figure Denis Manturov, considéré comme un protégé de Sergueï Tchemezov, allié de longue date du président et dirigeant du conglomérat d'armement Rostec. M. Manturov devient premier vice-premier ministre chargé de superviser le complexe militaro-industriel. Le mois dernier, Irina Podnosova, camarade de classe de M. Poutine à l'université dans les années 1970, a été nommée présidente de la Cour suprême de Russie.

Ni M. Manturov, ni Mme Podnosova n'ont répondu à une demande de commentaire.

« Il est évident que les liens familiaux et le fait de travailler avec M. Poutine jouent un rôle dans la carrière d'un haut fonctionnaire, explique Konstantin Kalachev, analyste politique et ancien conseiller du Kremlin. La constitution des élites se fait comme dans l'ancienne Russie, où la lignée, comme avec les boyards [NDLR : seigneurs dans la Russie impériale], et les services rendus à l'Etat déterminaient le rang dans la noblesse. Appartenir au bon clan garantit votre avenir. »

Georgi Kantchev

Kate Vtorygina a contribué à cet article (Traduit à partir de la version originale en anglais par Grégoire Arnould)

UKRAINIENNES

Suite de la page I

Anna Derevyanko, qui dirige la European Business Association, une entité basée à Kiev. « Les entreprises se tournent vers les femmes pour compenser cette perte de main-d'œuvre », explique-t-elle.

Au-delà des besoins immédiats, les économistes affirment que la participation des femmes sera indispensable au redressement de l'économie de l'Ukraine une fois que la guerre sera terminée. En 2021, avant l'invasion russe, seules 47,8% des Ukrainiennes travaillaient, contre 67% des Américaines.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, des millions de femmes étaient allées pour la première fois travailler à l'extérieur, rejoignant les usines et les chantiers navals. Les choses sont différentes en Ukraine. Si les hommes en âge de combattre ont interdiction de quitter le pays, beaucoup de femmes sont parties à l'étranger quand les forces russes ont progressé, un phénomène qui a contribué à une forte réduction de la taille de la main-d'œuvre. L'économie s'étant stabilisée après le choc initial du déclenchement de la guerre, les entreprises ont à nouveau eu besoin de bras.

Le mois dernier, le nombre de postes à pourvoir était ainsi plus élevé qu'avant la guerre, selon Robota, le plus gros site d'offres d'emploi en ligne d'Ukraine. Sur les plus de 600 entreprises interrogées par Robota, 75% déclaraient que le manque de personnel était leur principal problème cette année. « Jamais les employeurs ne s'étaient trouvés dans une situation aussi difficile », résume Valeriy Reshetnyak, le directeur général de Robota.

Le déplacement massif de la population vers l'ouest de l'Ukraine, plus épargnée par les combats contre la Russie, a amplifié la pénurie de main-d'œuvre dans l'est, où se trouve l'essentiel de l'industrie lourde ukrainienne.



SVET JACQUELINE FOR THE WALL STREET JOURNAL

Manucure avant l'invasion russe, Ruslana Goryanska travaille désormais dans une mine de charbon.

Construction, agriculture, transports : les métiers manuels sont souvent très masculins. Et souffrent donc d'autant plus de la mobilisation.

Après l'invasion russe, la responsable des ressources humaines du géant de la volaille MHP s'est tournée vers les femmes pour reprendre les postes laissés vacants par les hommes. « On a compris que c'était une bonne solution pour résoudre le problème de manque de personnel », explique ainsi Anastasiia Hromova.

MHP, premier exportateur et premier producteur de poulet d'Ukraine, fait travailler 26 000 personnes. Il a formé 300 femmes à la serrurerie, l'électricité ou la conduite de poids lourds, des métiers généralement occupés par des hommes.

Certains restent inadaptés aux femmes, ajoute-t-elle, évoquant par exemple le traitement des animaux à l'abattoir, qui exige une grande force physique.

Des barrières culturelles subsistent aussi dans un pays où les inégalités demeurent en matière d'éducation des enfants et de travail domestique non rémunéré.

« La société ukrainienne est relativement traditionnelle à cet égard », explique Olga Kupets, enseignante à la Kyiv School of Economics.

Pour dépasser les stéréotypes de genre, Kernel prépare une campagne publicitaire destinée à convaincre les femmes de rejoindre le groupe, premier producteur et exportateur de céréales d'Ukraine. « Nous sommes prêts à recruter des femmes à ces postes, mais rares sont celles qui les veulent », déplore Natalia Teriakhina, la directrice des ressources humaines de Kernel.

Mais les mentalités changent peu à peu. Le jour où Yulia Skichko, patronne d'une entreprise de BTP, a suggéré de recruter des femmes pour manier les pelleteuses, ses salariés masculins ont éclaté de rire. La guerre s'éternisant, l'idée a pourtant fait son chemin, raconte cette femme qui vient de demander une aide de l'agence américaine pour le développement international afin de former des femmes à la conduite des engins de chantier.

Beredskapslyftet, une organisation suédoise à but non lucratif, gère de son côté un programme destiné à apprendre aux femmes à conduire des bus.

Quand Iryna Meden a été recrutée comme conductrice de trolleybus il y a vingt ans dans la ville portuaire d'Odessa, elle était l'une des rares femmes dans un monde d'hommes. Aujourd'hui, plus de la moitié de ses collègues sont des hommes et elle n'est plus du tout une exception. « Beaucoup d'hommes sont mobilisés », explique-t-elle.

> *« Beaucoup d'hommes ne reviendront pas du tout du front ou en reviendront handicapés, il faut qu'on se prépare à prendre davantage de responsabilités »*

La main-d'œuvre se faisant de plus en plus rare, les entreprises font également tout ce qu'elles peuvent pour que leurs salariés qui reviennent du front continuent de travailler pour elles. Pour Metinvest, la réintégration des vétérans est une « priorité absolue », affirme Tetiana Petruk, directrice des ressources humaines du numéro un ukrainien de l'acier. L'entreprise a formé des femmes à certains postes jusque-là occupés par des hommes, mais ce n'est pas suffisant.

« Les gens qui s'imaginent que les femmes se pressent pour se faire embaucher dans nos usines se trompent », assène-t-elle.

Ruslana Goryanska était manucure quand, un jour, elle a vu dans une publicité sur Facebook qu'une mine gérée par DTEK, le plus gros fournisseur d'énergie privé d'Ukraine, cherchait des femmes pour travailler à la mine. Elle a postulé sans en parler à son mari, qui en était déjà salarié. Il a été « très surpris » quand elle lui a dit qu'on lui avait proposé un contrat.

A 36 ans, elle laisse désormais leur fils de 11 ans étudier seul à la maison, pendant qu'elle rejoint la mine pour sa journée de travail. Elle y croise les hommes qui terminent leur nuit à plus de 200 mètres sous terre, le visage recouvert de poussière de charbon.

Opératrice au sein d'une section de la mine, Mme Goryanska est chargée de veiller au bon fonctionnement du tapis roulant qui, sur plus d'un kilomètre, achemine le charbon à travers le site.

Andriy Chornomaz, son manager, a été un peu surpris de voir des femmes arriver, mais il affirme qu'il était content d'avoir du renfort. Près de la moitié des hommes de son équipe sont partis à la guerre et les 80 qui restent doivent travailler deux fois plus pour que la mine continue de tourner.

« Pour ce poste, pas besoin de force physique, mais ça reste un maillon vital de la chaîne », résume-t-il.

Pour Mme Goryanska, l'avantage est évident : elle gagne deux fois plus que quand elle était manucure, pour deux fois moins d'heures. Et elle a aussi le sentiment de faire quelque chose qui a du sens. « Je me dis que je fais quelque chose de vraiment important », sourit-elle.

Au total, plus de 600 femmes travaillent désormais à la mine (sous terre et en surface), contre 500 avant la guerre. Mais pour Oleksandr Aksyonov, l'ingénieur en chef, pas question de bouleverser les normes. « Pour moi, les femmes doivent travailler dans des endroits plus sûrs », affirme-t-il.

Pourtant, plus la guerre dure, plus les changements risquent d'être irréversibles. « Malheureusement, beaucoup d'hommes ne reviendront pas du tout du front ou en reviendront handicapés, donc il faut qu'on se prépare à prendre davantage de responsabilités », souligne Mme Goryanska.

Après quelques mois à la mine, elle est retournée au salon de beauté où elle travaillait avant la guerre et a parlé de sa nouvelle vie à la coiffeuse. Quand elle l'a entendue raconter son expérience, celle-ci a décidé de démissionner… et d'aller, elle aussi, travailler à la mine.

Isabel Coles

Oksana Pryozhok, Nikita Nikolaienko et Ievgeniia Sivorka ont contribué à cet article *(Traduit à partir de la version originale en anglais par Marion Issard)*

Edited from the original

IRAN

Suite de la page I

fonds Setad, de plusieurs milliards de dollars, fonds qui gère des participations dans l'immobilier, l'industrie, la finance et plus encore et est contrôlé par le guide suprême. Le fils exerce également une influence sur les fonctions du guide suprême et sur l'empire commercial en son pouvoir.

Mojtaba Khamenei est né en 1969 dans la ville sainte de Machhad, au moment où son père devenait une des principales personnalités du mouvement révolutionnaire opposé à la monarchie du Shah Mohammad Reza Pahlavi. Ali Khamenei a plusieurs fois été arrêté par la police secrète du Shah, et au cours d'un de ces raids, Mojtaba Khamenei a vu son père être battu, peut-on lire sur le site internet du guide suprême.

Après la révolution islamique de 1979, la famille Khamenei s'est installée à Téhéran où Mojtaba a été scolarisé dans un lycée destiné aux enfants de l'avant-garde révolutionnaire, pendant que son père gravissait rapidement les échelons du gouvernement jusqu'à devenir président en 1981.

Mojtaba Khamenei a passé ses années de formation, comme de nombreux autres jeunes hommes iraniens, à se battre lors de la guerre contre l'Irak de Saddam Hussein entre 1980 et 1988. Dans son bataillon, il a noué des liens avec des hommes qui deviendraient, plus tard, des personnages clés de l'appareil sécuritaire iranien, notamment Hossein Taeb, futur chef des renseignements du Corps des gardiens de la révolution, et Hossein Nejat, qui deviendrait chef de l'unité du Corps des gardiens de la révolution chargé d'écraser les manifestations d'opposition à Téhéran.

> *Les activités de Mojtaba Khamenei ont attiré l'attention à l'étranger. Les Etats-Unis lui ont infligé des sanctions en 2019, lui reprochant de travailler étroitement avec le Corps des gardiens de la révolution*

M. Khamenei s'est fait connaître dans les années 1990 et tout particulièrement au milieu des années 2000, lorsque des réformistes l'ont accusé d'avoir orchestré les élections présidentielles de 2005 et de 2009 pour assurer la victoire du radical Mahmoud Ahmadinejad.

En 2009, il a gagné en influence par le biais de son soutien à Hossein Taeb, alors commandant de la milice paramilitaire Bassidj, lors de la violente répression contre les manifestants du mouvement vert qui protestaient contre la fraude électorale, selon un conseiller du Corps des gardiens de la révolution.

Les activités de Mojtaba Khamenei ont attiré l'attention à l'étranger. Les Etats-Unis lui ont infligé des sanctions en 2019, lui reprochant de travailler étroitement, au nom de son père, avec les gardiens de la révolution et le Bassidj « pour promouvoir les ambitions régionales déstabilisatrices et les objectifs de répression intérieure de son père ».

En 2022, l'Iran a de nouveau été secoué par des manifestations à l'échelle de tout le pays après que la police a tué Mahsa Amini, une jeune femme accusée d'avoir enfreint le code vestimentaire islamique du pays. Le fils du guide suprême est très vite devenu la cible de la colère des manifestants. Mir-Hossein Moussavi, ancien candidat présidentiel assigné à résidence, a exhorté Khamenei à faire taire les rumeurs selon lesquelles son fils lui succéderait. L'ayatollah n'a pas répondu.

L'ascension du fils a nourri les conjectures et d'aucuns le voient bien placé pour succéder à son père. C'est un scénario peu probable, juge Mehdi Khalaji, théologien formé dans la ville iranienne sainte de Qom et auteur d'un livre paru en 2023 sur le guide suprême Ali Khamenei.



SIPA PRESS

L'état de santé de l'ayatollah Ali Khamenei, 85 ans, alimente de nombreuses rumeurs.

SIPA PRESS

Mohammad Mokhber, président iranien par intérim, est un fidèle de Mojtaba Khamenei.

« L'idée que l'ambition de Mojtaba est d'être le prochain guide suprême est un mythe total », selon M. Khalaji. « A la lumière des expériences passées, je ne pense pas que Khamenei désignerait quiconque comme son successeur, pas même son fils. »

Il manque à Khamenei le jeune nombre de qualités officiellement requises chez un guide suprême, notamment les qualifications religieuses ou l'expérience du pouvoir exécutif nécessaires. Pour Ali Khamenei et son prédécesseur, l'ayatollah Ruhollah Khomeini, fondateur de la République islamique, l'idée d'une transmission du pouvoir de père en fils est anti-islamique et monarchique.

« Après des dizaines d'années dans les coulisses du pouvoir, [Mojtaba Khamenei] a un réseau hors pair », estime Saeid Golkar, spécialiste des services de sécurité iraniens enseignant à l'université du Tennessee à Chattanooga. « Mais sa nomination pourrait mettre en danger l'héritage de Khamenei en réinstaurant la monarchie. »

> *Selon les spécialistes de l'Iran, le pouvoir du fils du guide suprême pourrait se trouver menacé à la mort de son père, et il aurait tout intérêt à rester dans l'ombre*

Selon les experts, le pouvoir de Mojtaba Khamenei pourrait se trouver menacé à la mort de son père, et il aurait tout intérêt à rester dans l'ombre. Avant la mort de l'ayatollah Khomeini en 1989, son fils et bras droit Ahmad, qui était alors plus puissant que ne l'est Mojtaba Khamenei aujourd'hui, gérait les affaires du pays avec Ali Khamenei et le président de l'époque, Akbar Hashemi Rafsanjani. Il se brouilla avec eux après la mort de son père. Ahmad Khomeini est mort en 1995 à l'âge de 49 ans, officiellement d'un arrêt cardiaque.

Sune Engel Rasmussen et Benoit Faucon

(Traduit à partir de la version originale en anglais par Bérengère Viennot)

Pour survivre, le secteur des cryptos essaye de faire élire des alliés politiques

Les spécialistes des cryptomonnaies se sont lancés dans une bataille homérique pour assurer leur survie face à des régulateurs loin d'être commodes. Leur idée ? Tout miser sur les élections qui auront lieu cette année aux Etats-Unis.

Fort d'un colossal trésor de guerre, le secteur veut soutenir les candidats qu'il considère comme des alliés et mettre des bâtons dans les roues de ceux qu'il voit comme des détracteurs. Ses trois comités d'action politique (PAC) ont levé plus de 85 millions de dollars, ce qui en fait parmi les mieux dotés des élections de 2024.

> *Dans les viseur des régulateurs, des entreprises de cryptos envisagent d'aller chercher la croissance à l'étranger, voire de quitter les Etats-Unis*

Fairshake et ses deux PAC connexes sont allés chercher des fonds auprès des grands noms des cryptos, dont Coinbase Global et ARK Invest, une offensive que l'envolée des cours facilite grandement.

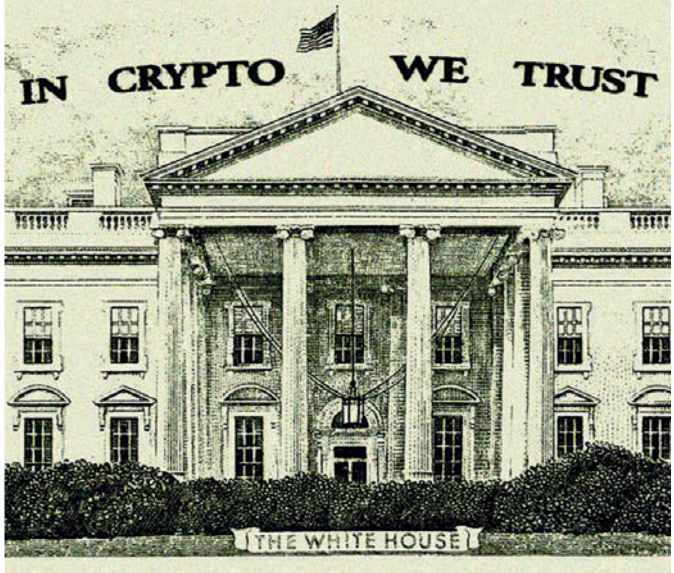
« C'est la première fois qu'on a vraiment tous les éléments en place », affirme Kristin Smith, directrice générale de la Blockchain Association.

Investisseurs fortunés et grandes entreprises utilisent depuis longtemps les dons aux campagnes électorales et les lobbyistes pour se faire entendre à Washington. Mais ce qui distingue l'offensive des cryptos cette année, c'est le fait que le secteur se bat pour sa survie aux Etats-Unis. Accusées par les régulateurs d'enfreindre les règles qui s'appliquent aux valeurs mobilières et voyant la justice les menacer de poursuites au pénal, certaines entreprises envisagent d'aller chercher la croissance à l'étranger, voire de quitter purement et simplement le pays.

Début mai, l'ancien président Donald Trump a été interrogé sur ce qu'il ferait, s'il était réélu, pour empêcher les spécialistes des cryptos de s'installer loin des Etats-Unis.

« Si on se décide à les accepter, mieux vaut qu'ils restent là », a-t-il répondu depuis Mar-a-Lago, sa résidence de Floride, défendant le secteur.

Fairshake n'a encore jamais participé à une élection présidentielle.



ALEXANDRA CITRIN-SAFADI/WSJ; ISTOCK

Les trois comités d'action politique (PAC) liés au secteur des cryptos ont levé plus de 85 millions de dollars.

Lors des scrutins précédents, les tentatives d'influence des défenseurs des cryptos n'avaient pas les mêmes moyens financiers. En 2022, le fondateur de FTX Sam Bankman-Fried avait apporté des fonds à un PAC qui avait au final levé 12 millions de dollars. En début d'année, l'homme a été condamné à vingt-cinq ans de prison pour fraude par la justice fédérale.

Cette fois-ci, c'est différent. Les poursuites lancées par la Securities and Exchange Commission (SEC), le gendarme de la bourse américaine, ont rapproché les acteurs des cryptos, qui ont décidé de faire appel à davantage de lobbyistes et de tout faire pour convaincre les parlementaires que FTX n'est pas représentatif du secteur.

Lancé l'an passé, Fairshake est la figure de proue du mouvement. Le groupe rassemble tous les poids lourds des cryptos : la maison mère de la bourse Kraken, la société de venture capital Andreessen Horowitz et l'émetteur de stablecoin Circle Internet Financial.

Pour l'heure, il concentre ses efforts sur le Congrès, où le secteur défend un texte qui déboucherait sur une réglementation des émetteurs de stablecoins (des cryptomonnaies arrimées au dollar), ce qui faciliterait leur négociation. Les nouvelles règles obligeraient notamment les émetteurs à avoir des réserves équivalant au montant total de leurs jetons.

C'est grâce à des dons en argent « classique » et en cryptomonnaies que Fairshake s'est constitué son bas de laine. Phil Potter, ancien directeur de la stratégie de la bourse de cryptos Bitfinex, a par exemple fait don de 33 bitcoins l'été dernier, soit l'équivalent d'environ un million de dollars. Les bitcoins ont été revendus, a précisé le porte-parole de Fairshake.

Le groupe a, pour l'heure, investi 25 millions de dollars dans le cycle électoral en cours. En début d'année, il a signé le plus gros chèque de son histoire pour faire perdre Katie Porter, qui visait un siège au Sénat, dépensant pas moins de 10 millions de dollars en publicités critiquant l'élue californienne. Très appréciée des progressistes, elle dénonce l'immense quantité d'électricité consommée par le bitcoin.

La campagne publicitaire financée par Fairshake s'est focalisée sur un sujet qui parle aux électeurs : elle a affirmé que Mme Porter avait accepté l'argent « des grandes banques, des laboratoires pharmaceutiques et des géants du pétrole ». Pas un mot, en revanche, sur sa position vis-à-vis des cryptos. Elle a perdu la primaire.

Pour Mme Porter, Fairshake ne veut pas échanger avec les candidats : il veut simplement faire peur aux élus pour qu'ils acceptent de faire ce que le groupe veut.

Il est toutefois difficile de savoir dans quelle mesure la campagne a influencé l'issue de la course à l'investiture. Quoi qu'il en soit, le secteur des cryptos ne cache plus son désir d'influer sur les campagnes électorales.

Stand With Crypto, une entité à but non lucratif liée à Coinbase, a ainsi récemment annoncé la création d'un PAC. Elle note aussi les responsables politiques. Le président Biden, dont l'administration mène la vie dure aux cryptos, s'est vu attribuer un « F ».

Robert Kennedy Junior, lui, est noté « A » depuis que le candidat à la présidentielle a déclaré l'an passé que les cryptos étaient « un rempart qui empêche l'Etat et les entreprises de prendre trop de place ».

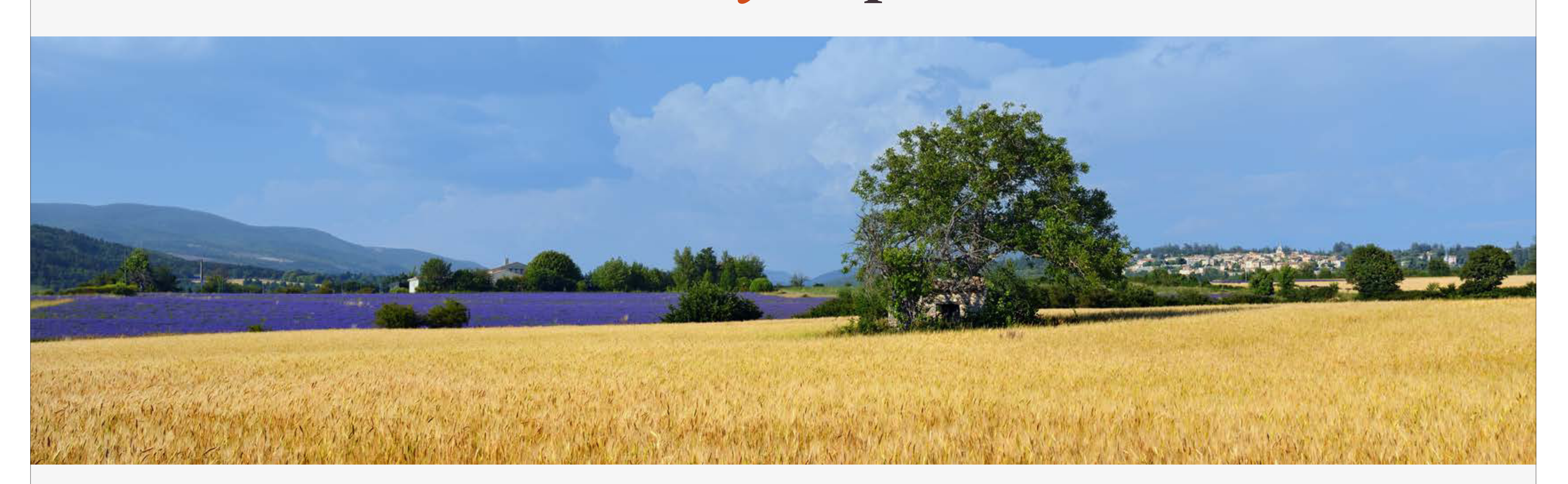
Caitlin Ostroff et Vicky Ge Huang

Anthony DeBarros a contribué à cet article

(Traduit à partir de la version originale en anglais par Marion Issard)

Edited from the original

Conférences by l'Opinion



Nourrir la planète : Comment réarmer la ferme France ?

CONFÉRENCE EN PRÉSENTIEL

Jeudi 27 juin 2024 de 9h à 12h, Paris 16e

Avec la participation de :



Sébastien Abis
Directeur, club Demeter



Michel Biero
Président, Lidl France



Nicolas Chabanne
Fondateur de la démarche « C'est qui le patron ? »



Emélie Halle
Responsable de l'approvisionnement durable, Saipol

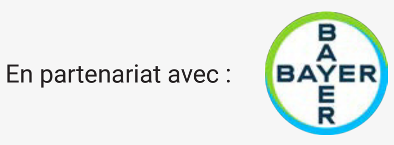


Jean-François Loiseau
Président, Intercéréales

Découvrir le programme et s'inscrire

Informations et inscriptions gratuites : www.lopinion.fr/evenements

En partenariat avec :











Avec le soutien de :



